

coopérer en microfinance et microassurance avec le Sud

Rapport annuel 2018



Ne manquez pas le magnifique reportage photo sur la potière hondurienne Maria Cecilia Valentin Hernandez en pages 20 et 21.

Photo de couverture : Isabel Corthier

Rapport annuel **2018**

Sommaire

Lettre du président **7**

Activités dans les pays du Sud **9**

Projets partenaires et pays 10

Formation en management BRS en Belgique 16

Grâce aux microassurances, créer le changement 18

Maria Cecilia, potière et entrepreneuse 20

À travers les yeux de Lore : les crédits collectifs en Ouganda 22

Microvision : traduire les rêves en chiffres 24

Le crédit individuel offre aux agriculteurs des possibilités de croissance supplémentaires 26

Activités en Belgique **29**

BRS vient à votre rencontre 30

Fragile beauté : violence juvénile au 'Zuidgebreid' 32

Le nouveau moteur de Cera4BRS 34

BRS asbl **37**

Les partenaires de BRS en Europe 38

Conseil d'Administration de BRS asbl 39

L'équipe de BRS 40

Institut BRS 41

États financiers 43

Bilan (en euros) 44

Compte de résultats (en euros) 45

Commentaire 46

Soutenez BRS 48

BRS Microfinance Coop **49**
PilarH – BRS 2.0 50
États financiers 53
Bonne gouvernance 54
Sociétariat 54
Conseil d'Administration 55
Comité d'investissement 58
Rôle consultatif d'Incofin Investment Management 59
Commissaire 59
Rapport du Conseil d'Administration 60
Notre mission 60
2018 en bref 61
Bilan 62
Affectation du résultat 70
Informations à propos de faits importants après la date du bilan 70
Performances sociales 70
Risques et incertitudes 71
Gestion des risques 73
Rapport spécial du Conseil d'Administration sur la façon dont la société contrôle les conditions d'agrément pour le CNC 75
Rapport du commissaire 79
Rapport sur les comptes annuels 79
Autres obligations légales et réglementaires 82
Comptes annuels au 31.12.2018 84
Bilan après répartition (en euros) 84
Compte de résultats (en euros) 86
Affectations et prélèvements (en euros) 87
Commentaire (en euros) 88
Règles d'évaluation 91
Informations complémentaires 91
Colophon **93**
Partenaires de BRS **94**

Lettre du président

> ***“Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup”***
>
> Friedrich Wilhelm Raiffeisen, 1818-1888

Suivant le principe « Bis repetita placent – ce qui est répété est plaisant », je commencerai une nouvelle fois cet avant-propos en citant Friedrich Wilhelm Raiffeisen. En 2018, nous avons largement célébré le 200ème anniversaire de sa naissance, en Belgique, mais aussi dans le monde entier. Ce n'est peut-être pas une évidence, mais derrière cette phrase se cachent un homme et une idée visionnaire qui ont changé le monde et continuent de le changer.

La solidarité et l'inspiration coopérative sont ce qui motive et inspire BRS et ses bénévoles ou sympathisants pour aider, via la microfinance et la microassurance, à améliorer durablement la qualité de vie des populations démunies dans les pays du Sud. Pas seulement avec de l'argent, mais aussi avec de la consultance et des formations en dialogue avec les partenaires. Avec ses partenaires structurels KBC et la coopérative Cera, BRS a organisé le 24 mars 2018 une journée stratégique. Quatre thèmes y ont été abordés : nos Activités dans les pays du Sud, Activités en Belgique, Communication et BRS Microfinance Coop. La stratégie et les priorités pour les années à venir ont été définies au terme de discussions passionnantes et fructueuses.

BRS peut une nouvelle fois dresser un bilan très positif d'une année bien remplie et ponctuée de multiples activités tant dans les pays du Sud que en Belgique. Ce rapport annuel vous en offrira un aperçu.

Découvrez à propos de nos activités dans les pays du Sud, entre autres, l'inventaire des projets partenaires et pays, Microvision la dernière création de Microfact, les investissements de BRS Microfinance Coop, les témoignages d'un collègue de KBC et BRS, ou encore celui de Maria Cecilia, potière et entrepreneuse au Honduras, et de Lore, une étudiante en visite en Ouganda. Sans oublier la première de la formation en management BRS en Belgique.

Pour vous faire une image de nos activités en Belgique, lisez donc « BRS vient à votre rencontre », « Fragile beauté : violence juvénile au 'Zuidgebreid » et « Le nouveau moteur de Cera4BRS ». En **informant les gens sur la microfinance et la microassurance**, nous montrons clairement que les populations démunies des pays du Sud sont prêtes à retrousser leurs manches. Qu'elles sont, elles aussi, aptes à construire elles-mêmes leur avenir. Pour cela, nous pouvons compter sur le dynamisme

et la passion de Cera4BRS, sur l'action des bénévoles de KBC « IndeBReS » et sur le nombre croissant de collaborateurs de KBC et CBC qui s'investissent à titre volontaire en apportant leur expérience et leurs connaissances. Avec l'Institut BRS, ils forment une source précieuse de savoir-faire dans le domaine de la banque et de l'assurance.

La coopérative d'investissement BRS Microfinance Coop a été inaugurée fin 2016. Cette coopérative est une initiative conjointe de BRS asbl, KBC et de la coopérative Cera, qui ont injecté 17,5 millions d'euros de capitaux à la fin de l'année 2018. BRS Microfinance Coop investit à travers des prêts ou du capital dans des institutions de microfinance spécialisées en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Les particuliers peuvent eux aussi devenir sociétaires. Fin 2018, plus de 1300 sociétaires particuliers avaient souscrit un capital de 4 millions d'euros. Fin 2018, BRS Microfinance Coop avait 10 millions d'euros de prêts en cours auprès de 11 organisations de microfinance. Ces institutions atteignent au total 2,1 million de clients.

Plus d'un milliard de personnes dans le monde sont sociétaires d'une coopérative. Elles forment une clef de voûte de la société, elles entreprennent ensemble et veillent au bien-être et à la prospérité. BRS et tous ceux qui travaillent chez BRS sont fiers de pouvoir ensemble honorer ces valeurs coopératives de manière durable et moderne tant en Belgique que dans les pays du Sud. Le 200ème anniversaire de la naissance d'un homme, porteur d'une idée visionnaire, n'est pas seulement un moment de réjouissance. C'est aussi un stimulant et une source d'inspiration pour poursuivre l'histoire de cette réussite. Raiffeisen, c'est l'avenir !

Pour notre collaboration durable, je tiens à vous dire à tous un grand merci.



Coopérativement vôtre,



Franky Depickere

président



Activités dans les pays du Sud

Projets partenaires et pays

BRS asbl

BRS asbl collabore avec des partenaires dans les pays du Sud afin d'améliorer durablement la qualité de vie des populations démunies. BRS asbl apporte une aide financière, mais avant tout un coaching et des formations pour les collaborateurs des institutions locales de microfinance. En 2018, BRS asbl a soutenu 13 projets dans 11 pays.

Financement de projet : 208.616 euros

Consultance

842 jours de consultance et de formations (BRS asbl)
190 jours de formation par l'intermédiaire de Microfact (voir plus loin)
171.339 euros (Microfact inclus)

Formation

Pérou

Développement et renforcement des capacités de **Ciderural**, la coopérative d'épargne et de crédit dans la région des Andes, en collaboration avec SOS Faim. En 2018, la mise en œuvre de la gestion des risques, l'informatisation et l'audit se sont poursuivis.

Salvador

Renforcement de l'institution de microfinance **AMC** en collaboration avec Trias. L'accord de collaboration 2017–2019 se compose d'un accompagnement et de conseils à propos de nouveaux produits d'épargne et de la conclusion du plan de mise en œuvre de l'audit interne et de la gestion des risques. Par ailleurs, la direction et l'administration d'AMC peuvent compter sur le coaching de BRS pour sa restructuration.

Équateur

Union El Ejido (UEE) est une nouvelle organisation partenaire de BRS. Cette coopérative prospère possède une longue expérience des crédits aux entrepreneurs locaux. Ils peuvent s'adresser à BRS pour bénéficier d'un soutien en matière d'audit, de contrôle interne, de marketing et de communication. BRS collabore à cet effet avec SOS Faim.

Nicaragua

Soutien au renforcement des activités de **SERINSA**. Ils soutiennent des IMF au Nicaragua, au Honduras et au Salvador en offrant des microassurances. En combinant les forces de 11 IMF, plus de 80.000 clients ont pu être protégés en 2018 par des microassurances.

Burkina Faso

CIF-VIE Burkina

Soutien du microassureur CIF-VIE Burkina. **CIF-VIE** a lancé un nouveau produit d'épargne pour ses membres avec une assurance scolaire. Cette assurance prévoit le paiement des frais scolaires si les parents ne peuvent plus les payer en raison d'une maladie de longue durée ou d'un décès. En 2018, une attention particulière a été accordée au suivi des indicateurs sociaux et à l'audit.

Caisse Populaire de Kaya

Renforcement des services de financement agricole de la **Caisse Populaire de Kaya**, en collaboration avec Trias. Le riz et les oignons sont une source importante de revenus dans la région. Grâce à la collaboration avec BRS, les plus de 2500 membres agriculteurs auront un meilleur accès au crédit pour produire ces cultures.

Ouganda

Hofokam

L'IMF **Hofokam** se prépare à une étape importante : obtenir une licence pour mobiliser aussi l'épargne. Entre-temps, Hofokam passe par plusieurs étapes intermédiaires que les plus de 15.000 clients apprécient réellement. La possibilité de payer désormais sur support mobile a immédiatement rencontré un franc succès. L'équipe de management bénéficie du soutien de BRS sur le plan de l'informatique, de la gestion des risques et du développement des produits. Ce programme se déroulera en collaboration avec Trias.

Madfa

BRS a entamé en 2017 une collaboration avec la coopérative d'épargne et de crédit **Madfa**. Cette coopérative veut étendre ses crédits agricoles aux petits agriculteurs et groupes d'agriculteurs. En 2018, BRS a poursuivi l'amélioration des processus de crédit et de la gestion coopérative en collaboration avec Trias.

RD Congo

Soutien des mutualités à Kinshasa via **CGAT** (Centre des Gestion des risques et d'Accompagnement Technique des Mutuelles de santé), en collaboration avec les Mutualités Chrétiennes et Solidarité Mondiale.

Rwanda

Duterimbere est une institution de microfinance qui se consacre aux femmes entrepreneuses. En 2018, BRS a poursuivi son activité de consultance concernant le développement de nouveaux produits d'épargne et d'activités de marketing. L'épargne des plus de 40.000 clients est la source principale des microcrédits de Duterimbere.

Éthiopie

Wasasa est spécialisée dans les emprunts collectifs et permet aux personnes d'épargner en toute sécurité. Avec près de 150.000 clients, Wasasa a un impact positif important dans la région d'Oromia. Pour répondre à la demande en crédits agricoles, Wasasa collabore étroitement avec BRS et l'ONG SOS Faim. Jan Leyten (KBC) nous présente son expérience positive de la collaboration avec cette organisation dynamique à la page 26.

Togo

Renforcement des activités d'épargne et de crédit d'**UCMECS** pour les groupes d'agriculteurs du nord du Togo, en collaboration avec Louvain Coopération. Dans cette région aux prises avec des difficultés économiques, la coopération est importante pour ses 5000 emprunteurs et 50.000 épargnants. En 2018, BRS s'est chargée d'un accompagnement intensif pour améliorer les processus de crédit et le fonctionnement avec les clients/membres.

Cameroun

Accompagnement de l'équipe de management de **CamCCUL** afin d'améliorer la gestion des risques de cet ensemble de plus de 250 coopératives. En 2018, la collaboration sur place a été compliquée par l'instabilité politique. CamCCUL a dû fermer plusieurs bureaux en raison du couvre-feu et de l'insécurité. Toutefois, CamCCUL a fait de la nécessité une vertu et a misé davantage sur des systèmes en ligne. BRS lui a offert la possibilité de former son propre formateur Microfact.

BRS Microfinance Coop

BRS Microfinance Coop investit à travers des prêts ou du capital dans des institutions de microfinance spécialisées en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Cette coopérative est une initiative conjointe de BRS asbl, KBC et Cera. Fin 2018, leur capital conjoint s'élevait à 17,5 millions d'euros.

Depuis le 27 octobre 2016, les particuliers peuvent souscrire à des parts A. Fin 2018, 1372 sociétaires avaient souscrit un capital de 3.964.500 euros.

Au 31/12/2018, le capital de BRS Microfinance Coop s'élevait à 21.464.500 euros.



Le 31/12/2018, BRS Microfinance Coop comptait 10 millions d'euros de prêts en cours. Ces IMF atteignent au total 2,1 million de clients.

- Nicaragua – Fundeser
- Timor oriental – KIF
- Équateur – Insotec
- Cambodge – LOLC
- Inde – Fusion
- Guatemala – Vision Fund Guatemala
- Côte d'Ivoire – MicroCred Côte d'Ivoire
- Salvador – ASEI
- Sénégal – MicroCred Senegal
- Honduras – PilarH
- Mexique – Progresemos

microfact
STRENGTHENING MICROFINANCE AND MICROINSURANCE

« Let your figures talk » est le slogan de Microfact. Microfact est une organisation de BRS et ADA, une ONG luxembourgeoise. Les institutions de microfinance peuvent s'adresser à Microfact pour obtenir une expertise afin de mieux évaluer leurs chiffres et de communiquer de manière transparente à ce sujet avec toutes les personnes impliquées dans l'organisation.

Vous pouvez télécharger gratuitement le logiciel Microfact par l'intermédiaire du site Internet **www.microfact.org**. Microfact dispose en outre d'un réseau de formateurs que vous pouvez réserver directement.

42
formations

24
pays

739
participants









BRS asbl

BRS Microfinance Coop




Sénégal
MicroCred Senegal
Cameroun
CamCULL
Éthiopie
Wasasa
Ouganda
Hofokam
Madfa
Rwanda
Duterimbere
RD Congo
CGAT
Togo
UCMECS
Côte d'Ivoire
MicroCred Côte d'Ivoire
Burkina Faso
CIF-VIE Burkina
Caisse Populaire de Kaya
Inde
Fusion
Cambodge
LOLC
Timor oriental
KIF

Formation en management BRS en Belgique

C'est arrivé en février 2018. Les équipes de management d'Éthiopie et d'Ouganda ont suivi en Belgique un programme intensif de formation sur mesure. Elles ont apprécié les sessions inspirantes des top managers de KBC, CBC et de la coopérative Cera. Outre l'importance de l'échange avec leurs collègues belges, l'échange de connaissances et d'expériences entre les équipes de management s'est lui aussi avéré être un succès.

Nos partenaires francophones du Burkina Faso, du Rwanda et du Togo étaient invités en avril 2018. Malgré les différences en termes de distance et d'échelle, nous avons une fois de plus constaté que les échanges rassemblaient les personnes et renforçaient les partenariats. Nous avons réalisé un bref reportage vidéo sur cette formation. Vous pouvez le visionner via le code QR ci-dessous.

Une tradition semble née.







Grâce aux microassurances, créer le changement

*Lorsqu'il était étudiant, **Tom Geladé** savait déjà qu'une carrière dans l'impitoyable monde financier n'était pas vraiment son rêve. Malgré sa capacité à traiter les chiffres, travailler avec les gens lui procurait davantage de satisfaction. Chez KBC Assurances, Tom a abandonné l'analyse au profit du coaching et est ainsi entré chez BRS. D'abord comme bénévole, puis en tant que membre à part entière de l'équipe, plus précisément à la fonction de coordinateur de projet Microassurances. Un choix mûrement réfléchi, mu par la profonde conviction que l'action de BRS possède une efficacité réelle.*

Voilà ce que je veux faire !

« La manière participative dont BRS coache des organisations dans les pays du Sud m'a convaincu dès ma première mission en tant que bénévole. Dialoguer avec les partenaires, bien les écouter, adapter ses connaissances et son expérience à leur contexte : voilà la recette du succès. Quand j'ai vu que BRS avait un poste vacant de coordinateur de projet Microassurances, j'ai immédiatement su que c'était ce que je voulais faire !

Grande différence, faible visibilité

La microassurance permet de faire vraiment la différence dans les pays du Sud. Si la personne qui travaille tombe malade ou si quelqu'un meurt dans la famille, l'assurance empêche les gens de tomber dans la spirale de la pauvreté.

Le grand défi reste de faire connaître la microassurance à l'extérieur. Contrairement aux microcrédits, qui donnent clairement aux entrepreneurs la possibilité de se développer, l'effet d'une assurance est moins visible. Vous souscrivez une assurance au cas où vous auriez un contretemps. En espérant que rien n'arrivera et que vous n'aurez pas besoin de cette assurance. Pour les personnes à faibles revenus, il n'est pas évident d'investir dans un risque qui ne se réalisera peut-être jamais.

> « BRS ne veut pas inciter les organisations du Sud à vendre un maximum d'assurances. Nous préférons penser en termes de protection. »

Plus que des assurances

BRS ne veut donc pas inciter les organisations du Sud à vendre un maximum d'assurances. Nous préférons penser en termes de protection : de quoi le client a-t-il besoin pour se protéger de manière optimale ? Sur ce plan, nous ne considérons pas la microassurance comme un produit isolé, mais comme un élément faisant partie d'un ensemble de mesures de protection. Les microcrédits et l'épargne en font également partie. Ils donnent davantage de marge de manœuvre au client et l'aident à surmonter les petites difficultés. En revanche, une assurance est utile pour couvrir les risques plus importants. La prévention fait également partie de cette liste.

Collaboration

Dans cette optique de microassurances, nous voulons collaborer non seulement avec les assureurs, mais aussi avec les institutions de microfinance (IMF). Celles-ci sont d'ailleurs fréquemment demandeuses d'un soutien sur le plan des assurances. Une collaboration avec elles est un pas dans le sens d'un modèle de bancassurance intégré tel que nous le connaissons ici.

Nous en trouvons un exemple en Amérique centrale, une région confrontée à un grand nombre de tremblements de terre, d'inondations et de violences. Très peu de personnes à faibles revenus sont assurées contre ces risques. C'est pourquoi plusieurs IMF ont uni leurs forces et créé Serinsa. Serinsa soutient ses membres dans le cadre de la vente d'assurances, par le biais de formations et d'études de marché qui permettent d'adapter les produits aux besoins des petits paysans. Serinsa négocie également avec les assureurs au nom de tout le groupe. Celui-ci est donc plus fort pour défendre ses intérêts. BRS croit en ce modèle et soutient ce développement.

Heureux

Je suis persuadé que nous créons le changement en renforçant les organisations qui travaillent dans le domaine de la microassurance. C'est aussi pour cette raison que j'aime autant travailler chez BRS. Outre l'équilibre parfait entre travail de chiffres et coaching, ma fonction est également porteuse de sens : j'ai l'opportunité, dans la limite de mes capacités, d'agir pour les autres. Je suis vraiment très heureux dans mon travail. Et donc dans la vie ! »



Maria Cecilia, potière et entrepreneuse

Voici **Maria Cecilia Valentin Hernandez**, Hondurienne, potière et cliente de l'institution de microfinance PilarH. Elle a 46 ans et vit avec son époux et ses trois enfants à La Esperanza. Un nom qui signifie « espoir » en espagnol.

Et l'espoir est réel.

Maria Cecilia possède sa propre affaire florissante. À force de créativité et de travail acharné, elle apporte un revenu à sa famille. Et elle construit un avenir meilleur pour ses enfants.

PilarH lui donne un coup de pouce. Et avec un prêt de 1 million de dollars, BRS Microfinance Coop donne à son tour un coup de pouce à PilarH.

La famille de Maria Cecilia transmet l'artisanat de la poterie de génération en génération. Maria Cecilia, malgré son jeune âge, aide sa mère à confectionner l'argile, à poncer les cruches et à amener l'eau.

À l'âge de 12 ans, elle connaît toutes les ficelles du métier. Ses mains connaissent les formes, elle maîtrise le processus de cuisson et le polissage est un jeu d'enfant. Sa créativité s'exprime dans les décorations et les motifs.





En 2006, Maria Cecilia lance sa propre affaire, dans une annexe de sa maison. Elle vend les pots et les cruches qu'elle fabrique aux touristes qui visitent La Esperanza, mais aussi sur les marchés locaux des villages voisins, car les Honduriens veulent également ses produits.

Dix ans plus tard, Maria Cecilia frappe à la porte de l'institution de microfinance PilarH. Elle a découvert l'organisation par le biais de son mari. Il y a un crédit agricole en cours, dont elle est garante. Peut-elle, elle aussi, bénéficier d'un microcrédit pour développer son activité ?



PilarH propose des crédits en tant qu'institution de microfinance. Par ailleurs, l'organisation dispose d'un département distinct pour les services sociaux. Maria Cecilia y bénéficie d'une assistance technique pour développer son activité.

Cela commence par l'acquisition de connaissances financières. Maria Cecilia apprend comment tenir une comptabilité et planifier ses remboursements. Elle apprend en outre des techniques de vente, ainsi que des rudiments de marketing. Grâce à cet apprentissage, la potière expérimentée devient également une femme d'affaires avisée.



En compagnie de Juana et de Victoria, deux autres potières, Maria Cecilia demande son premier crédit. Ses collègues se portent garantes d'elle, et vice versa. Concrètement, cela signifie que les femmes se portent mutuellement garantes du remboursement de leurs prêts respectifs en cas de problème de remboursement.

Grâce aux fonds supplémentaire de son microcrédit, quelques centaines d'euros, Maria Cecilia développe son commerce. Elle achète des matières premières en plus et augmente sa production. Sa poterie grandit.



La poterie est aujourd'hui une entreprise florissante. Maria Cecilia est heureuse de son travail. Elle réalise de beaux objets, dont elle est fière, et peut ainsi subvenir aux besoins de sa famille. Grâce à son travail, ses enfants pourront étudier plus tard et bénéficier de meilleures opportunités.

Maria Cecilia est une fidèle cliente de PilarH. Étant donné qu'elle rembourse ses crédits à temps, elle bénéficie sans cesse de nouveaux emprunts, d'un montant de plus en plus important.

Et ce n'est pas tout. En 2018, BRS a accordé à PilarH un prêt supplémentaire d'un million d'euros. De nombreuses Maria Cecilia pourront ainsi construire une vie meilleure à l'avenir.

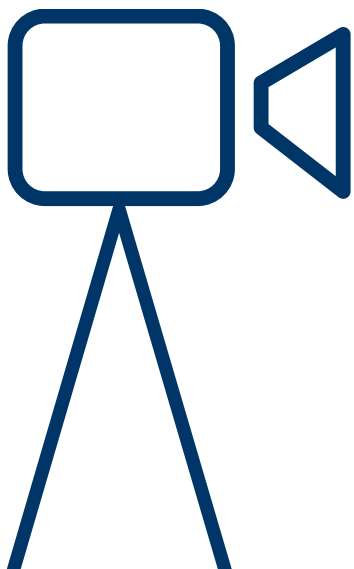




À travers les yeux de Lore : les crédits collectifs en Ouganda

Août 2018, Fort Portal. **Chris Michel**, journaliste de télévision et documentariste, réalise un reportage sur le fonctionnement des crédits collectifs. La guide de service est une étudiante nommée **Lore Beckers**. Elle étudie l'anthropologie culturelle et le développement dans le cadre d'un master complémentaire à la KU Leuven. Lore est donc depuis plusieurs mois en Ouganda pour sa thèse auprès de l'institution de microfinance Hofokam, une organisation avec laquelle BRS collabore depuis 10 ans. Lore révèle non seulement les réussites, mais recherche également les points à améliorer dans le système des crédits collectifs.

Vous pouvez consulter ce reportage vidéo sur le site Internet de BRS. Merci à Chris, Lore et à toute l'équipe Hofokam pour leur engagement enthousiaste et bénévole !







Microvision : traduire les rêves en chiffres

Microvision. Tel est le nom de la dernière création de Microfact.

Microfact est une initiative de BRS et de l'ONG luxembourgeoise ADA. Elle conçoit des instruments de travail pour les institutions de microfinance et de micro-assurance. Elle lance un instrument de planification baptisé Microvision.

Ce nouvel outil a été présenté aux collaborateurs de terrain de près de douze pays différents lors d'une formation pilote organisée en novembre. L'Américain ***Chuck Waterfield****, grand monsieur du de la microfinance et de la projection financière, était également présent. Tout comme* ***Oricel Caminero****, consultante en microfinance en Amérique latine, et* ***Johan Serré****, nouveau bénévole KBC pour BRS.*

Besoin de simplicité

Chuck : « Il y a plusieurs années, j'ai conçu Microfin, un logiciel de planification destiné aux institutions de microfinance (IMF). C'était un instrument très précis, mais complexe et chronophage. Dès lors, il convenait surtout aux grandes organisations. L'outil conçu par BRS avec ADA permet de collecter des données de manière plus simple et plus rapide pour réaliser une projection. »

Oricel : « Microvision répond ainsi à un besoin significatif de nombreuses petites IMF disposant de moyens limités. En effet, c'est grâce à une projection réaliste de leurs résultats futurs que ces institutions peuvent élaborer un plan économique adapté, élaborer une planification stratégique et les rendre opérationnels. »

Une visibilité accrue

Chuck : « La planification est cruciale. Malheureusement, elle se déroule de manière assez rudimentaire au sein de nombreuses IMF, en se basant davantage sur l'intuition que sur des données solides. Ce nouvel instrument leur permettra de collecter ces données précises. Elles pourront ainsi évaluer leurs prix et se faire une idée de la quantité de liquidités dont elles ont besoin pour satisfaire de nouveaux clients et des réserves nécessaires pour faire face à des difficultés imprévues. »

La simplicité, ça marche

Johan : « En tant que nouveau bénévole, je ne possède aucune expérience des instruments proposés par Microfact, mais je constate que Microvision n'est en aucun cas moins efficace que les outils professionnels que j'utilise à la banque. Il se base sur une simple feuille Excel, mais c'est un instrument logique et pratique qui génère un résultat suffisamment détaillé. »

Oricel : « Il est aussi très convivial, et en outre disponible gratuitement sur le site de Microfact. Vous pouvez même obtenir un soutien supplémentaire via un consultant. »

Rendre les rêves rentables

Johan : « Et ce soutien ne se limite pas à l'explication du logiciel. Les personnes bénéficient également d'un accompagnement pour faire les choix stratégiques adéquats. Vous allez engager du personnel ? Vous cherchez des fonds supplémentaires ? Cet outil vous aide à déterminer si vos décisions seront rentables à l'avenir. Il offre aux IMF la possibilité de travailler de manière plus professionnelle et de créer une économie viable en partant de zéro. »

Oricel : « J'ai la certitude que de nombreuses institutions de microfinance utiliseront ce nouvel outil. Parce que Microvision les aide à traduire leurs rêves et leurs espoirs en chiffres et en nombres. »

« Microvision offre aux IMF la possibilité de travailler de manière plus professionnelle et de créer une économie viable en partant de zéro. »

Et enfin : le cœur

Chuck : « Elles seront ainsi mieux à même de remplir leur mission sociale. C'est très important. Mon cœur va toujours à la microfinance et je suis d'avis que l'action de BRS et de Microfact constitue une source d'inspiration majeure. Parce qu'il ne s'agit pas de profits, mais de durabilité. Cette collaboration avec des personnes qui partagent ma vision me rend vraiment très heureux. »



Le crédit individuel offre aux agriculteurs des possibilités de croissance supplémentaires

*Pour **Jan Leyten**, collaborateur KBC, son travail va bien au-delà des chiffres et des analyses. Quand, dans son métier d'économiste agronome, il soutient les agences locales de KBC dans le traitement des dossiers agricoles et horticoles, il le fait avec un grand sentiment d'appartenance à l'agriculture. Petit-fils d'agriculteur et fils de bio-ingénieur, il a l'agriculture dans le sang... et il la porte dans son cœur !*

Le plus vieux métier du monde

« L'agriculture est à la base de tout. C'est la raison pour laquelle elle me fascine tant. Les agriculteurs sont responsables de la production primaire de denrées alimentaires et exercent donc le plus vieux métier du monde. Quand BRS m'a demandé de me porter volontaire pour soutenir Wasasa, une institution de microfinance en Éthiopie axée sur les agriculteurs, j'ai immédiatement accepté.

À la demande des agriculteurs eux-mêmes

Avec Paul Vanschoonlandt, mon collègue depuis de nombreuses années chez KBC, je me suis rendu à Addis-Abeba pour une semaine début juillet. L'objectif de notre mission : soutenir le développement des crédits individuels aux agriculteurs.

Wasasa possède près de 20 ans d'expérience dans l'octroi de crédits collectifs. Ici en Afrique, ils occupent une place de premier plan. L'organisation souhaite également répondre à la demande des agriculteurs qui désirent des crédits individuels qui leur offrent des opportunités de croissance supplémentaires. Mais comme Wasasa travaille avec des paysans démunis qui ne peuvent fournir une garantie matérielle, cela ne va pas de soi. C'est pourquoi l'institution de microfinance a lancé un projet pilote il y a quelque temps.

Un grand pas en avant

Lorsque nous sommes arrivés en juillet, nous avions dix crédits individuels de 8800 birrs (270 euros) par hectare. Cet argent ne peut être utilisé que pour des activités agricoles. Paul et moi, ainsi que Wasasa et les fermiers eux-mêmes sommes tenus d'évaluer les premières étapes de ce projet et d'y apporter les ajustements nécessaires.

Les conversations avec les agriculteurs ont rapidement montré que ces microcrédits individuels améliorent grandement leur vie. Ces crédits leur permettent d'acheter des semences et des engrais de bonne qualité et ainsi augmenter le rendement de leur récolte et leurs revenus. Un des agriculteurs m'a dit qu'il pouvait dorénavant envoyer ses enfants à l'école et qu'il pouvait même payer l'université pour l'aîné. Et ce, grâce aux revenus supplémentaires que lui procure ce crédit individuel.

Ni trop, ni trop peu

Il est très important d'opter pour un financement adéquat. Si vous empruntez trop, vous imposez aux agriculteurs un endettement excessif. Si vous ne financez pas assez, ils ne peuvent pas travailler de façon rentable. À l'instar des banques qui travaillent avec nous, les institutions de microfinance doivent assumer leurs responsabilités dans ce cadre.

Afin d'aider les décideurs en matière de crédit de Wasasa à évaluer correctement la force portante des agriculteurs, Paul et moi travaillons actuellement sur un outil qui permettra de recueillir le plus de données possible. Cet aperçu détaillé des surfaces cultivées, des types de culture, des matériaux utilisés, des prix d'achat et de vente, etc. donne aux employés un aperçu des possibilités de remboursement et leur permet de prendre des décisions responsables.

> « Le crédit individuel offre aux agriculteurs des possibilités de croissance supplémentaires ! »

De quoi s'agit-il réellement ?

Dans mon cas, c'était la première fois que je parlais à des agriculteurs africains. J'ai été frappé par le fait qu'ils ont les mêmes difficultés et les mêmes rêves que nous : ils veulent aller de l'avant et offrir un avenir meilleur pour leurs enfants.

Le fait qu'il ne suffisse que de très peu d'efforts réaliser cet objectif me motive à me battre pour ce projet. Et j'espère que Wasasa sera bientôt en mesure d'élargir ce projet pilote, car il aide réellement les agriculteurs à aller de l'avant. Et c'est de cela qu'il s'agit : en tant que banque, vous soutenez vos clients et leur offrez une vie meilleure. »



Activités en Belgique

BRS vient à votre rencontre



Zuidgebreid

Les deux soirées 'Zuidgebreid' ont rencontré un franc succès cette année. Elles ont affiché complet, à Louvain comme au Concertgebouw à Bruges.

Les participants y ont reçu une réponse pointue, personnalisée et parfois émouvante à leurs questions telles que : « Et si des étudiants mettaient sur pied, pour leur thèse, leur propre entreprise ? Comment une étudiante rwandaise évalue-t-elle l'évolution économique dans sa région ? Comment une équipe BRS collabore-t-elle au Salvador ? Et quel est le lien entre les agriculteurs de Flandre occidentale et une mutualité au Congo ? » Le groupe Vilify a pour sa part rendu les deux soirées inoubliables en créant l'atmosphère musicale adéquate. Vous trouverez l'interview de ce jeune groupe dans l'article à la page 32.

Actions de KBC au profit de BRS

Déguster un petit-déjeuner commerce équitable copieux avec les collègues ? En 2018, 2000 collègues de KBC ont à nouveau participé au plus grand **petit-déjeuner de l'année**. 2000 collègues ont également fait tourner la roue BRS lors de l'événement du personnel **« Samen »** à Malines. Le **Quiz de KBC** a lui aussi à nouveau remporté un franc succès, avec près de 80 équipes participantes. La période de Noël a clôturé ces actions en beauté, avec le **marché de Noël** à Namur et la **radio de Noël** à Louvain. L'organisateur Santa Claes a eu l'occasion d'interviewer son idole Jean Bosco Safari et terminer avec la désormais célèbre chanson de BRS « It's not about big money ».





Où pouviez-vous nous trouver ?

Vous n'avez vu BRS nulle part en 2018 ? Dans ce cas, vous n'avez probablement pas participé aux « Cera Vennotenontmoetingen » (**journées de rencontres sociétaires**). Vous auriez également pu rencontrer BRS lors de l'événement consacré à l'**Investissement éthique** organisé par le Bizzclub, à **l'activité annuelle de Cera pour ses projets sociétaux** (Cera-Ontmoetingsdag), sur **le stand BRS** lors de l'Assemblée Générale de la coopérative Cera ou lors de **la grande fête de rue « Leuven Fieëst »**.

BRS Microfinance Coop

Investir avec BRS Microfinance Coop, c'est offrir des opportunités aux entrepreneurs du Sud. Cette année, ces personnes ont littéralement reçu un visage : le producteur de café du Honduras, l'agricultrice qui produit des arachides ou la couturière ougandaise. Ce sont eux, les entrepreneurs qui, grâce au microcrédit, bénéficient d'un soutien supplémentaire pour faire de leur entreprise un succès. Vous pouviez littéralement boire une tasse de café avec eux lors du **salon Inside** organisé à Gand.





Fragile beauté : violence juvénile au 'Zuidgebreid'

Vilify *est un groupe pop belge qui joue, selon ses propres dires, de l'« eclectic post harbor rock with sniffels of grey juice and borderline ». Personne ne sait ce que cela signifie au juste. Ce qui est certain, c'est que Vilify compose de beaux morceaux, avec des lignes de basse prononcées, une musique électronique très présente et une voix intimiste solide.*

Qui sont-ils ?

Michiel, Toon et Daan sont trois amis de Bornem qui partagent beaucoup de choses dans la vie, notamment leur amour de la musique.

Michiel Van Acoleyen (25) : basse
Daan De Bock (25) : guitare et électronique
Toon Verheyden (25) : guitare et chant

https://www.facebook.com/vilifymusic/
https://vi.be/vilify

Où les avez-vous découverts ?

En 2017, l'émission De Nieuwe Lichting de Studio Brussel a choisi Vilify en tant que talent prometteur.

Durant les soirées 'Zuidgebreid' de BRS, le groupe a joué l'année dernière un certain nombre de ses morceaux et une version très personnelle de « It's not about big money », la chanson de BRS créée par Jean Bosco Safari.

Avec des amis comme ça, plus besoin d'ennemis

Voici ce que se disent les membres du groupe au sujet d'eux-mêmes :

« Toon, c'est l'Ed Sheeran du Aldi ».

« Michiel est le seul qui n'a pas de micro. C'est voulu. Sa voix est tellement monotone qu'elle devient déprimante. »

« Si vous donnez à manger à Daan deux fois par jour et que vous le lavez, il ne constitue pas un risque de santé publique. »

> « Si vous regardez ce que fait BRS, vous comprenez qu'un montant limité peut avoir un effet important. »

It's not about big money

Daan : « La chanson BRS n'est pas notre style musical, mais la chaleur du morceau nous a vraiment séduits. Je dois avouer que j'ai longtemps pensé qu'il était question de la city of Mozambique. Plus tard, j'ai compris que les paroles parlaient de la city of mosaic. »

Toon : « L'idée derrière la chanson, ce microfinancement "not about big money", je la trouve très chouette. Si vous regardez ce que fait BRS, vous comprenez qu'un montant limité permet de changer beaucoup de choses. »

Michiel : « Musicalement aussi, c'est un morceau optimiste. Je connaissais BRS et je voulais faire quelque chose pour l'organisation. En 2014, lorsque j'ai fondé Sénergie, une entreprise qui fournit de l'électricité dans les zones rurales du Sénégal grâce à de petites installations solaires abordables, en compagnie de quelques étudiants, BRS nous a soutenus avec son réseau de contacts. Sur la base de cette expérience, je crois beaucoup à l'action de BRS. »

'Zuidgebreid' : stress et compliments

Toon : « Présenter notre propre version de la chanson de BRS au 'Zuidgebreid' a constitué un véritable défi. J'étais vraiment nerveux. Mais ma nervosité a complètement disparu lorsque j'ai entendu l'histoire de l'entrepreneuse rwandaise à la fin. C'était très prenant. »

Daan : « Notre prestation au 'Zuidgebreid' à Louvain a été la plus stressante de toute ma vie ! Ma future belle-famille connaît BRS et ils sont tous venus nous voir. C'était comme un baptême du feu ! »

Michiel : « J'ai trouvé les récits des collaborateurs de KBC impliqués dans l'action de BRS passionnants. Et lors de la réception qui a suivi, j'ai rencontré de nombreuses personnes intéressantes. »

Toon : « Nous y avons également reçu de nombreux compliments. C'est toujours agréable ! »

Envie de plus ?

Toon : « Maintenant que je connais BRS, j'envisage d'acheter une part dans BRS Microfinance Coop. Parce que je soutiens réellement le concept de microfinance. »

Daan : « Je suis désormais impatient de découvrir les actions de BRS. Je pense que je participerai encore à un événement 'Zuidgebreid'. »

Michiel : « Je reviendrai certainement. Je reste ainsi impliqué dans les projets de BRS et dans son action. »

Et l'avenir de Vilify ?

Daan : « The sky is the limit! Maintenant que notre rêve de jeunesse d'être diffusés à la radio est devenu réalité, notre nouveau défi est d'éditer notre premier EP. »

Toon : « Nous pourrons ainsi dire à nos petits-enfants : ‹ Regardez, ça a fait un tabac ! › »

Bientôt le big money pour Vilify ?

Le nouveau moteur de Cera4BRS

Les bénévoles jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de BRS. Le 7 juin 2018, les volontaires engagés au sein de Cera4BRS ont décidé de passer le flambeau à un nouveau groupe de bénévoles qui aura pour mission de promouvoir BRS auprès des sociétaires de la coopérative Cera. L'appel à candidatures lancé aux membres actifs dans les 45 Conseils Consultatifs Régionaux de Cera a connu un succès inattendu. BRS peut ainsi désormais compter sur 72 nouveaux ambassadeurs. Diny, Thibault, Wouter, Etienne et Nicole nous expliquent pourquoi ils sont si enthousiastes à l'idée de représenter BRS dans la structure participative de Cera.



Diny Engelen

C'est avec plaisir et dévouement que je souhaite assumer le rôle d'ambassadrice de BRS. L'une de mes motivations est la recherche d'un commerce équitable permettant aux personnes de s'épanouir et de se rendre utiles. De par mon expérience et stimulée par mes études, je suis convaincue que les gens se sentent plus heureux s'ils peuvent gagner leur vie de manière utile.



Thibault Moraine

Ce qui me motive dans l'approche de BRS, c'est que je suis entièrement convaincu de l'efficacité du microcrédit et de son impact concret sur la vie des gens.

Si l'on permet aux personnes disposant de ressources limitées de développer une activité économique, elles peuvent également s'épanouir, prendre soin de leur famille et contribuer au bien-être de l'ensemble de la communauté. Souvent, il ne faut pas grand-chose, car la population locale a déjà beaucoup de savoir-faire et d'énergie. La seule chose qui lui manque, c'est ce petit coup de pouce pour tout mettre en mouvement.

C'est passionnant de travailler en coulisse et de comprendre comment fonctionne une organisation active dans ce domaine. De plus, si je peux apporter ma contribution à mon niveau, je suis comblé.



Wouter Van Geyte

En tant que sociétaire de Cera et membre du CCR, j'ai trouvé important non seulement de pouvoir soutenir des projets sociétaux dans ma région ou dans mon pays, mais aussi dans les pays du Sud. La microfinance permet aux populations du Sud de réaliser une partie de leur rêve sans perdre leur dignité. C'est pourquoi je soutiens chaleureusement BRS : rendre le Sud plus fort grâce à de petites initiatives positives.





Etienne Feyaerts

BRS offre les moyens nécessaires pour que les gens aient une chance réelle d'échapper à la pauvreté, tout en gardant leur dignité.

Grâce au soutien de BRS, les emprunteurs peuvent développer les activités économiques nécessaires pour construire un avenir meilleur dans leur pays.

Nicole Liefooghe

Je soutiens BRS. En tant qu'entrepreneur indépendant, je trouve positif que BRS donne aux gens du Sud l'occasion de réaliser leurs rêves en organisant la formation et le soutien et en finançant leurs projets par le biais d'un microcrédit.

Mais le plus important, c'est que l'initiative émane des personnes concernées. Ce que vous construisez vous-même a beaucoup plus de valeur. Le fait que BRS provienne d'une famille de banquiers et d'entrepreneurs coopératifs est certainement un atout, car ce que l'on fait seul, on le fait bien, ce que l'on fait ensemble, on le fait beaucoup mieux.



BRS asbl

Les partenaires de BRS en Europe



































Conseil d'Administration de BRS asbl



À l'avant, de gauche à droite
- Franky Depickere
- Koen Van der Steen
- Matthieu Vanhove
- Guido Poffé

À l'arrière, de gauche à droite
- Lut Vettenburg
- Lieven Boone
- Alain Baeck
- Annemie Verhaevert
- Frederik Goegebeur
- Vic Van de Moortel
- Jean Masscheleyn
- Stephan Olaerts

Pas sur la photo
- Marc Daems
- Philippe Matthijs
- Frans Rymenams (membre jusqu'au 31.05.2018)

L'équipe BRS



À l'avant, de gauche à droite
- Mariette Van Eyken
- Matthieu Vanhove
- Ann Alexander

À l'arrière, de gauche à droite
- Vincent Monnart
- Jarek Chuchla
- Tom Geladé
- Kurt Van den Neste
- Tine Noseda
- Kurt Moors

Institut BRS



À l'avant, de gauche à droite
- Lieve Meganck
- Marc Bautmans
- Patricia Hollinger

À l'arrière, de gauche à droite
- Eric De Vos
- Hugo Vleeracker
- Albert Kessler
- Gerry Vanhelmont
- Piet Vandendriessche
- William Brondeel
- Hugo Vanderpooten
- Jacques Morjaen

Pas sur la photo
- Philippe Matthijs
- Guido Poffé
- Paul Vanheuverzwijn
- Jacques De Raeymaeker



États financiers

Bilan (en euros)

	2018	2017
Actif	**1.976.745**	**1.980.247**
Immobilisations	**323.452**	**323.452**
Immobilisations financières	323.452	323.452
Actifs circulants	**1.653.293**	**1.656.795**
Créances à un an au plus	39.036	18.161
Créances commerciales	38.736	16.405
Autres créances	300	1.756
Placements de trésorerie	0	1.227.568
Valeurs disponibles	1.611.492	403.859
Comptes de régularisation	2.765	7.207

	2018	2017
Passif	**1.976.745**	**1.980.247**
Capitaux propres	**1.925.257**	**1.937.582**
Fonds de l'association	700.000	700.000
Fonds affectés	500.000	500.000
Résultat reporté	725.257	737.582
Dettes	**51.487**	**42.665**
Dettes à un an au plus	51.487	42.665
Fournisseurs	47.001	29.393
Dettes diverses	4.486	13.272

Compte de résultats (en euros)

	2018	2017
Produits d'exploitation	**430.307**	**423.336**
Chiffre d'affaires	111.362	88.492
Cotisations, dons, legs et subsides	312.698	315.534
Autres produits d'exploitation	6.247	19.310
Charges d'exploitation	**467.913**	**395.471**
Services et biens divers	464.543	391.985
Autres charges d'exploitation	3.370	3.486
Produits financiers	**25.610**	**25.682**
Produits des immobilisations financières	1.159	46
Produits des actifs circulants	24.445	25.634
Autres produits financiers	7	2
Charges financières	**329**	**405**
Autres charges financières	329	405
Résultat de l'exercice	**-12.325**	**53.142**

Commentaire

BILAN

À la date de la clôture, le bilan total s'élève à 1.976.745 euros.

La partie la plus importante de l'actif est composée des actifs circulants (1.653.293 euros).
Ces actifs comprennent :

- des créances à un an au plus (39.036 euros), principalement des créances commerciales
- des liquidités (1.611.492 euros)
- des charges à reporter (2.765 euros) : des factures reçues dans le courant de l'exercice 2018 qui se rapportent à l'exercice 2019

Les immobilisations financières (323.452 euros) englobent les participations suivantes :

- Cera Société de gestion (valeur comptable : 248 euros) ;
- Almancora Société de gestion (valeur comptable : 100 euros) ;
- Alterfin (valeur comptable : 2.500 euros) ;
- Incofin (valeur comptable : 2.604 euros) ;
- BRS Microfinance Coop (valeur comptable : 318.000 euros).

Le passif est principalement composé des fonds propres (1.925.257 euros) qui ont diminué de 12.325 euros en 2018.

Les dettes à un an au plus (51.487 euros) comprennent :

- Des dettes commerciales : factures reçues mais encore impayées pour l'exercice 2018 ainsi que les factures prévues restant à recevoir qui se rapportent aux exercices précédents (47.001 euros)
- Diverses dettes (4.486 euros).

COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats dégage un résultat négatif de 12.325 euros.

Les produits d'exploitation comprennent principalement :

- les produits bruts des tombolas de Cera (111.350 euros)
- les dons (312.698 euros).

La marge brute s'élève à -34.236 euros et est constituée du solde négatif des produits d'exploitation (430.307 euros) et des biens et services divers (464.543 euros).

Les services et biens divers sont attribués aux postes de coût suivants :

- Communication : 22.104 euros ;
- Charges de fonctionnement : 24.628 euros ;
- Projets et services financiers : 268.329 euros ;
- Consultance : 65.709 euros ;
- Formation : 64.792 euros ;
- Organisation et prix des tombolas : 18.982 euros

Les autres charges d'exploitation (3.370 euros) concernent le paiement de la taxe sur le patrimoine, les frais de dépôt des comptes annuels et une publication au Moniteur belge.

Les produits financiers (25.610 euros) comprennent principalement les produits de la vente de la Sicav.

Les charges financières (329 euros) portent principalement sur les frais des virements non européens et l'attestation du réviseur d'entreprises.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements relatifs à des projets déjà approuvés mais dont la mise en œuvre et le paiement interviendront au cours des prochains exercices s'établissaient à 315.000 euros à la date de la clôture.

Soutenez BRS

Votre soutien, quel qu'il soit, permettra à des populations démunies dans les pays du Sud de prendre leur sort en mains et d'offrir un avenir à leur famille.

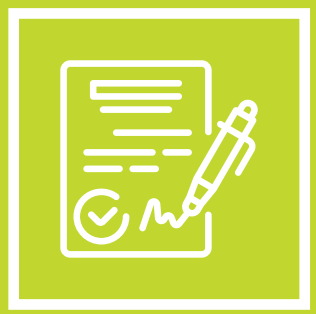
Vous pouvez soutenir BRS de différentes manières :



faire un don



organiser vous-même une activité



reprendre BRS dans votre testament via un (duo) legs.

Pour les dons à partir de 40 euros, vous recevez une attestation fiscale.
Numéro IBAN : BE07 7300 0700 0766
BIC (swift) : KREDBEBB

BRS est membre de l'Association pour une éthique dans la récolte de fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Nous nous engageons ainsi à récolter les fonds de manière éthique. Vous disposez d'un droit d'information ; cela implique que les donateurs, collaborateurs et membres du personnel sont informés au moins annuellement de l'affectation des fonds récoltés, entre autres via ce rapport annuel. Vous trouvez plus d'infos sur www.brs.coop et www.vef-aerf.be.



BRS Microfinance Coop



PilarH – BRS 2.0

BRS a déjà collaboré de manière intensive avec l'institution de microfinance hondurienne PilarH par le passé. Cette collaboration avait abouti au lancement de nouveaux produits d'épargne et à la création d'un fonds d'entreprise pour les jeunes du Honduras. (Ce fonds a notamment offert à José Osorio, l'artiste qui a créé une mosaïque sur la Jozef Vounckplein à Louvain, l'opportunité de lancer sa propre affaire.) La collaboration a cessé lorsque PilarH a été en mesure de voler de ses propres ailes. L'estime mutuelle et les contacts sont restés. En 2018, BRS et PilarH ont renoué. ***René Banegas****, CEO de PilarH, s'en félicite.*

1000 x 1000

« PilarH compte entre-temps 13.000 emprunteurs. Pour financer ces crédits, nous comptons pour moitié sur l'épargne et les ressources propres. Pour l'autre moitié, nous contractons des prêts. En 2018, BRS Microfinance Coop nous a accordé un prêt de 1 million de dollars pour une durée de trois ans.

Ce capital supplémentaire nous permet d'octroyer un crédit de 1000 dollars à 1000 clients supplémentaires. Ainsi, un plus grand nombre de personnes peuvent améliorer leurs conditions de travail et de vie avec le soutien de PilarH.

Lutte pour la survie

La vie au Honduras n'est pas facile. La criminalité est très répandue et la violence des bandes de jeunes a un impact considérable sur l'économie locale. Les agriculteurs avec lesquels PilarH collabore sont confrontés à des défis supplémentaires.

Les producteurs ont ainsi vu leurs revenus diminuer ces derniers mois en raison de la baisse des prix du café. Cela a évidemment un impact sur le remboursement de leurs crédits. Même les producteurs qui remboursent en temps et en heure depuis des années rencontrent des problèmes. Il arrive parfois qu'ils abandonnent leurs cultures dans les champs parce qu'ils perdent moins que s'ils les récoltaient.

Les petits agriculteurs qui cultivent des pommes de terre et des fraises sont eux aussi en difficulté. Sous l'effet du changement climatique, principalement, des pluies abondantes ont entraîné une baisse de la récolte et de la qualité. Ils essaient eux aussi de survivre.

Loyauté

PilarH n'abandonne pas ces agriculteurs à leur sort. Nous recherchons des solutions avec eux. Nous adaptons les durées des crédits, nous rééchelonnons les dettes et nous adaptons autant que possible nos produits et nos activités opérationnelles en fonction de leur processus de production. Les moyens supplémentaires de BRS Microfinance Coop nous procurent davantage de marge de manœuvre sur ce plan. Car bien entendu, nous devons aussi veiller à la santé financière de notre portefeuille de crédits. De plus en plus d'institutions financières se retirent du secteur agricole. Nous trouvons cela particulièrement regrettable. Cette situation a toutefois un avantage : elle nous donne la possibilité d'augmenter la part de marché de PilarH. Grâce à notre loyauté envers nos clients, nous faisons réellement la différence à présent.

> « PilarH n'abandonne pas ces agriculteurs à leur sort. »

Chaque nouveau défi est une opportunité

Comme auparavant, la collaboration avec BRS ne se limite pas à l'aspect financier. Nous examinons également de quelle manière nous pouvons optimiser les ventes et améliorer nos produits. Ce constat s'applique certainement aux assurances que nous proposons depuis plusieurs années. Grâce à BRS, nous espérons professionnaliser davantage ce volet afin d'être en mesure de proposer des assurances optimales à nos clients.

PilarH est donc sans cesse confrontée à de nouveaux défis. C'est une bonne chose, car ils nous font grandir et nous renforcent. J'apprends donc chaque jour quelque chose de nouveau après 20 ans. Et franchement, cela me plaît. C'est aussi pour cette raison que j'aime PilarH. »



États financiers

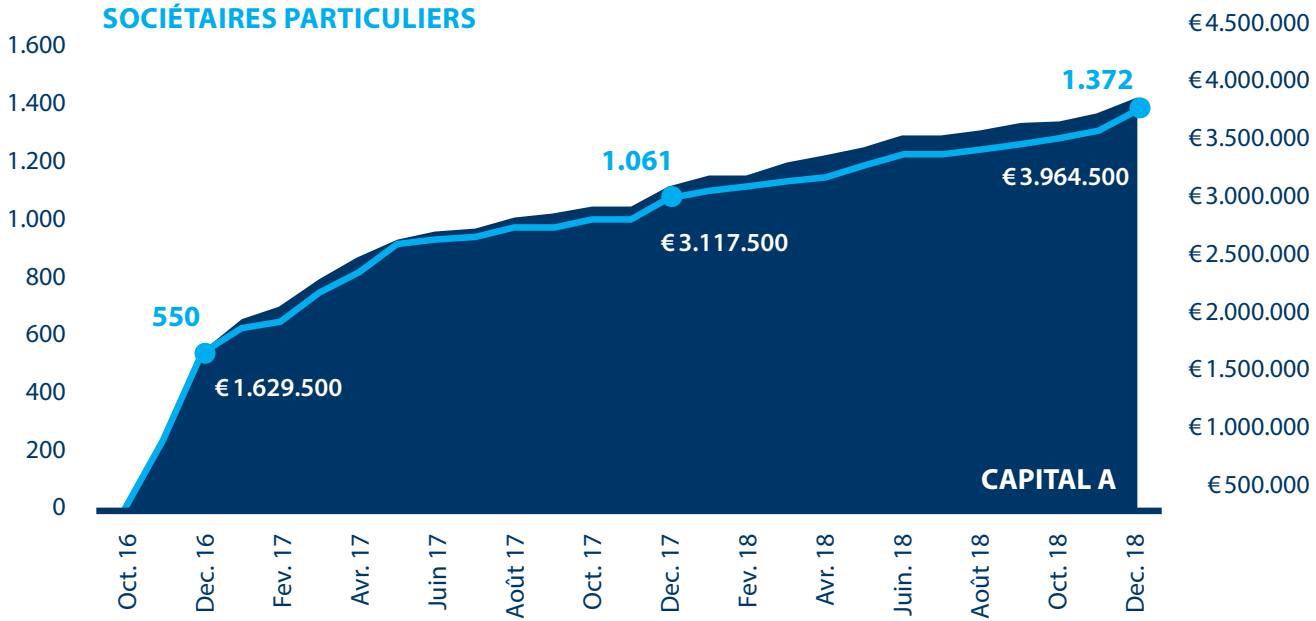
Bonne gouvernance

SOCIÉTARIAT

Le capital de BRS Microfinance Coop est réparti en parts nominatives d'une valeur nominale de 500 euros chacune (part A) ou 1000 euros (parts C).

À la date du bilan, le sociétariat de BRS Microfinance Coop est composé, d'un côté, de 1372 sociétaires particuliers (détenteurs de parts A) et, de l'autre côté, de Cera scrl, BRS asbl et KBC Bank sa (détenteurs de parts C).

Les parts C représentent 17.500.000 euros du capital total. Les sociétaires particuliers possèdent conjointement un capital de 3.964.500 euros. Le capital moyen par sociétaire particulier s'élève à 2890 euros.



L'Assemblée Générale des sociétaires se réunit chaque année le deuxième mercredi de mai.
En 2018, elle s'est tenue le 9 mai.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de minimum cinq et maximum neuf membres :

- minimum un et maximum deux administrateurs sont élus parmi les détenteurs de parts A (administrateurs A) ;
- minimum quatre et maximum six administrateurs sont élus parmi les candidats proposés par les détenteurs de parts C (administrateurs C) ;
- maximum un administrateur externe (expert), sociétaire ou non, est choisi librement par l'Assemblée Générale (administrateur E).

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration de BRS Microfinance Coop comptait six membres : un administrateur A, quatre administrateurs C et un administrateur E.

Les administrateurs sont nommés pour une période de maximum trois ans. Le mandat d'administrateur est renouvelable. Un mandat d'administrateur C est renouvelable à l'infini. Un mandat d'administrateur A ou E prend fin de plein droit après l'Assemblée Générale annuelle de la neuvième année consécutive du mandat.

Le président du Conseil d'Administration est toujours désigné parmi les administrateurs C.

Le mandat des administrateurs est non rémunéré. Ils ont uniquement droit au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

Le Conseil d'Administration est un organe collégial. Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an. Par ailleurs, le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que cela est estimé nécessaire ou souhaitable.



Outre ses tâches classiques (établissement des résultats, proposition d'affectation du résultat, suivi des travaux du Comité d'investissement, etc.), le Conseil d'Administration a notamment traité les questions suivantes durant l'exercice 2018 :

- suivi des investissements et gestion des risques
- décision d'émission de parts A 2018/2019 et exemption de l'obligation de prospectus
- aspects sociaux des investissements
- discussion de la structure du capital
- cadre de limites nationales
- approche du portefeuille Credendo
- suivi des mandats d'administrateur (proposition de réélection d'administrateurs et de cooptation d'un nouvel administrateur C)
- politique en matière de dépréciations
- stratégie de communication

Le Conseil d'Administration de BRS Microfinance Coop



À l'avant, de gauche à droite
- Franky Depickere
- Stephan Olaerts
- Matthieu Vanhove
- Maxime Haelterman (secrétaire)

À l'arrière, de gauche à droite
- Piet Vandendriessche
- Lieven Boone
- Koen Schrever

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2018 : le 7 mars, le 18 avril, le 11 septembre et le 28 novembre. Ensuite, le Conseil d'Administration a rendu au total cinq fois des décisions à propos de dossiers d'investissement concrets et de la cooptation d'un nouvel administrateur C par la procédure de décision écrite.

Composition et présences du Conseil d'Administration

Nom	Qualité	Fin du mandat actuel	Présences
Lieven Boone	Administrateur A	2019	4
Franky Depickere (président)	Administrateur C	2021	3
Stephan Olaerts	Administrateur C	2021	4
Koen Schrever	Administrateur C	2021	3
Piet Vandendriessche	Administrateur E	2019	4
Matthieu Vanhove (administrateur délégué)	Administrateur C	2021	4



Le samedi 24 mars 2018, le Conseil d'Administration – élargi aux membres de l'Institut BRS, au Comité d'investissement de BRS Microfinance Coop, au cercle du personnel 'In de BReS' et aux employés de BRS et de la coopérative Cera – s'est réuni afin de discuter de la stratégie de BRS pour les trois prochaines années. Après une journée d'analyse, de réflexion et de discussions, l'orientation des activités de BRS asbl en Belgique et dans les pays du Sud, ainsi que celles de BRS Microfinance Coop a été tracée.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Il a été institué un Comité d'investissement, qui peut prendre des décisions d'investissement autonomes dans le cadre des lignes de force définies par le Conseil d'Administration.

Le Comité d'investissement est nommé par le Conseil d'Administration et se compose d'une équipe qualifiée disposant d'une vaste expertise dans les matières financières et juridiques. Ses membres sont familiarisés avec le secteur de la microfinance et sont à même d'évaluer correctement les risques d'un investissement. Le Comité d'investissement suit de près l'évolution et la gestion de tous les risques décrits ci-après.

À la date du bilan, le Comité d'investissement se composait des membres suivants :

- Jan Bergmans
- Isabelle Cardinael
- Kurt Moors
- Piet Vandendriessche

Le mandat des membres du Comité d'investissement est non rémunéré.



RÔLE CONSULTATIF D'INCOFIN INVESTMENT MANAGEMENT

Le portefeuille d'investissement de BRS Microfinance Coop est constitué selon les recommandations d'Incofin Investment Management (Incofin IM). Incofin IM dispose d'une vaste expérience dans le domaine de la microfinance sur les marchés internationaux et dans la gestion de relations avec des investisseurs dans le monde entier.

Incofin IM vise une approche « double bottom line » et prête donc attention à la performance tant financière que sociale. En plus de l'analyse approfondie des dossiers d'investissement (« due diligence »), Incofin IM assure le suivi des organisations dans le portefeuille de BRS Microfinance Coop, conformément à la politique d'investissement.

BRS Microfinance Coop paie une indemnité à Incofin IM pour ses travaux de préparation et de suivi des dossiers d'investissement.

COMMISSAIRE

Le contrôle externe est exercé par KPMG Réviseurs d'Entreprises scrl. KPMG Réviseurs d'Entreprises a désigné Erik Clinck comme représentant permanent. Depuis le 1er octobre 2018, Olivier Macq a succédé à Erik Clinck à la fonction de représentant permanent.

Durant l'exercice 2018, KPMG Réviseurs d'Entreprises a reçu une indemnité de 10.179 euros (hors tva) pour les activités de contrôle normales. Ce montant fera l'objet d'une indexation annuelle sur la base des fluctuations de l'indice santé.

Rapport du Conseil d'Administration

Nous rendons compte par la présente de l'exercice 2018 et nous vous demandons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils ont été clôturés au 31 décembre 2018. Le Conseil d'Administration a suivi les activités de la société en accordant une attention spécifique à sa finalité sociale.

NOTRE MISSION

BRS Microfinance Coop poursuit un objectif social et ne vise pas la maximisation des bénéfices.

Elle a pour objet de favoriser les initiatives de développement durable dans les pays du Sud, et en particulier d'améliorer par le biais de la microfinance et de la microassurance la qualité de vie des populations démunies de ces pays afin d'offrir à ces personnes et à leur famille l'opportunité de se construire un avenir. Respect, solidarité et coopération sont des notions essentielles que BRS Microfinance Coop défend dans tout son fonctionnement.

La société réalise cet objectif notamment en :

- accordant des prêts ou cautionnements, sous n'importe quelle forme et dans n'importe quelle devise à des institutions de microfinance (IMF), des micro-assureurs, des organisations agricoles ou d'autres organismes offrant des services financiers ;
- investissant directement et/ou indirectement dans des institutions de microfinance (IMF), des microassureurs, des organisations agricoles ou d'autres organismes offrant des services financiers ;
- renforçant la capacité des organisations susmentionnées grâce à son expertise et son coaching dans le domaine de la banque, de l'assurance et de la gestion coopérative.

2018 EN BREF

Après la forte augmentation du portefeuille d'investissements au cours de l'année 2017 (porté à 11,6 millions d'euros), KBC Bank a effectué début 2018 un apport en capital supplémentaire de 5,3 millions d'euros. Avec les 0,8 million d'euros de fonds supplémentaires auxquels les particuliers ont souscrit dans le courant de 2018, le capital est passé à 21,5 millions d'euros fin 2018. Cette souscription doit permettre à BRS Microfinance Coop de diversifier davantage son portefeuille.

En 2018, BRS Microfinance Coop a réalisé 4,6 millions d'euros d'investissements, dont quatre prêts à de nouvelles organisations de microfinance dans autant de nouveaux pays, pour un montant total de 3,6 millions d'euros. Un montant supplémentaire a également été investi dans une organisation qui faisait déjà partie du portefeuille. Par ailleurs, plusieurs emprunts ont atteint leur échéance finale (pour un montant total de 4,9 millions d'euros) et n'ont pas été refinancés. Cette évolution s'explique notamment par le fait que certaines organisations de microfinance n'avaient pas besoin de moyens financiers supplémentaires ou que le rendement attendu pour le renouvellement d'un prêt était trop faible. En effet, les marchés financiers ont vu les coûts de couverture des devises étrangères continuer à augmenter au cours de l'année 2018, ce qui a rendu difficile la recherche d'investissements répondant aux exigences de rendement.

Fin 2018, le portefeuille de BRS Microfinance Coop se composait de onze prêts à des organisations de microfinance dans autant de pays.

Au cours de l'année 2019, seuls 3,0 millions d'euros d'investissements existants arriveront à échéance. BRS Microfinance Coop espère par conséquent pouvoir poursuivre le développement de son portefeuille. Lors de la rédaction du présent rapport, 2,7 million d'euros de nouveaux investissements étaient déjà approuvés. Ils devraient déployer leurs effets au cours du premier semestre de 2019.

Le résultat de l'exercice 2018 s'élevait à 272.433 euros.

BRS Microfinance Coop n'a pas été confrontée à des paiements en retard en 2018. L'organisation de microfinance nicaraguayenne Fundeser, dont le portefeuille de microcrédits a notamment été influencé négativement par les problèmes concernant la récolte de café début 2018 et l'agitation sociale dans le pays, a cependant demandé une restructuration. Tous les financiers concernés ont examiné les possibilités avec le management et la direction de Fundeser et escomptaient à ce titre une restructuration appropriée début 2019.

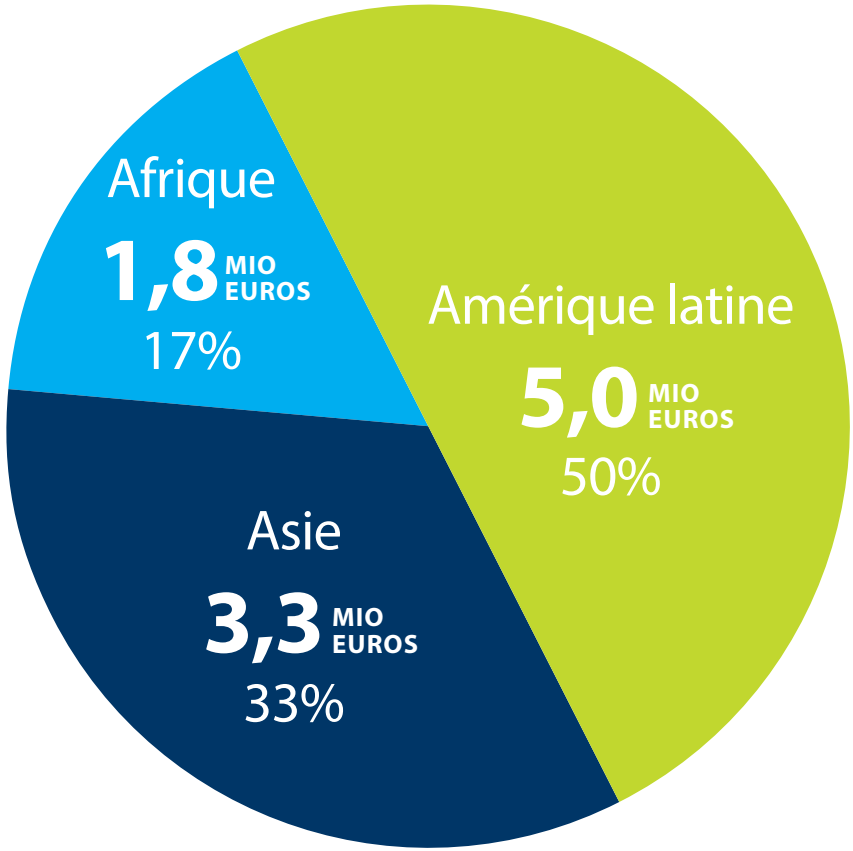
Sur les pages suivantes, nous examinons les principaux aspects de l'exercice 2018 de BRS Microfinance Coop scrl.

BILAN

Fin 2018, le bilan total de BRS Microfinance Coop s'élevait à 22,1 million d'euros, contre 15,8 millions d'euros fin 2017. Cette augmentation est principalement la conséquence d'apports en capital par KBC et par des investisseurs particuliers.

Nous détaillons ci-après les divers postes d'actif et de passif.

Le diagramme ci-dessous donne un aperçu de la répartition régionale des prêts accordés par BRS Microfinance Coop.



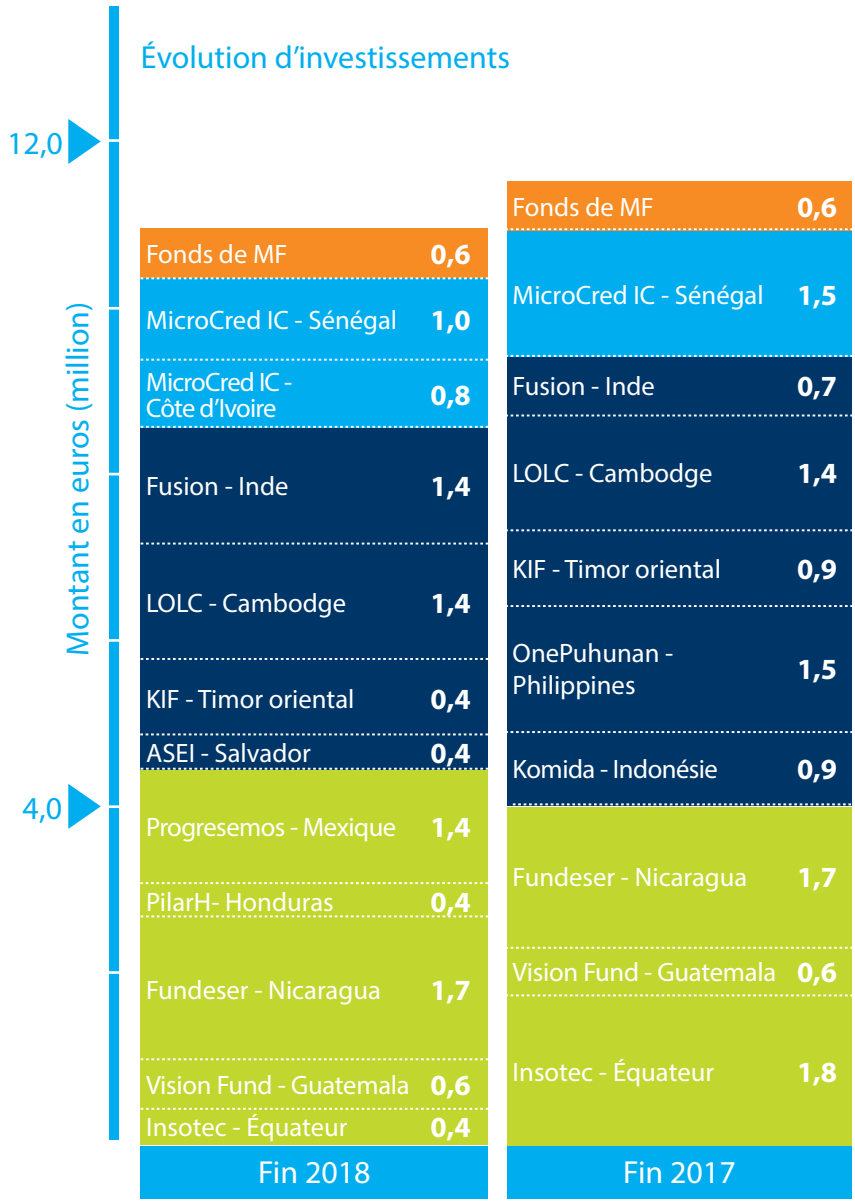
Allocation régionale des prêts aux IMF (en mio euros)

Portefeuille

Ce graphique présente la composition du portefeuille à la date du bilan au 31/12/2018 et établit une comparaison avec le portefeuille au 31/12/2017. Le total du portefeuille d'investissements de 10,7 millions d'euros au 31/12/2018 se compose principalement de prêts. Seul le montant de 0,6 million d'euros dans d'autres fonds de microfinance est un investissement en capital.

Sur les prêts en cours, 4,3 millions d'euros ont été prêtés en dollars américains (USD), 0,6 million d'euros ont été prêtés en quetzals guatémaltèques (GTQ), 1,8 million d'euros en francs CFA (XOF), 0,4 million en lempiras honduriens (HNL), 1,4 million d'euros en roupies indiennes (INR) et 1,4 million d'euros en pesos mexicains (MXN). Pour la plupart des emprunts, tous les flux d'intérêts et de capitaux ont été couverts contre les risques de change. Pour le prêt à Fusion (roupies indiennes), seuls les flux de capitaux ont été couverts. Le risque de change des emprunts en francs CFA, une monnaie liée depuis longtemps à l'euro, n'a pas été couvert.

Fin 2018, des prêts ont été octroyés à six organisations de microfinance en Amérique latine, trois en Asie et deux en Afrique.



Crédits à des organismes de microfinance (créances commerciales)



Équateur

Insotec a vu le jour en 1980, réalisant le rêve de six personnes qui voulaient soutenir de petites entreprises grâce à cette ONG. Près de 40 ans plus tard, l'ONG Insotec est toujours fidèle à son principe de départ et octroie des prêts à près de 15.000 clients. 60 % des 40 millions USD du portefeuille de crédit sont destinés à des activités agricoles. BRS Microfinance Coop a approuvé en 2017 deux prêts de 1 million USD (0,4 million d'euros en cours). Insotec a ainsi répondu à la demande de 750 entrepreneurs.

Salvador

Grâce au prêt de 500.000 dollars, **ASEI** est en mesure d'octroyer près de 1250 microcrédits aux personnes qui les utilisent principalement pour des petites activités commerciales et en agriculture. ASEI compte près de 25.000 clients. Quatre clients sur cinq sont des femmes qui font principalement des emprunts via des crédits collectifs. Il s'agit de crédits pour lesquels chacun au sein du groupe se porte garant. Les clients d'ASEI ont également accès à des soins de santé de qualité. Pour une contribution de 1,5 USD, ils peuvent se présenter à la clinique ASEI pour une consultation. Pour 5 USD, ils disposent d'un accès illimité aux soins de santé dans cette clinique.

Guatemala

Vision Fund Guatemala a débuté ses activités à Chimaltenango comme une ONG ayant pour finalité principale d'améliorer la vie des enfants en renforçant l'accès aux services financiers pour leurs familles démunies. Cette institution de microfinance réserve ses services aux zones rurales. Près de la moitié des prêts sont destinées à l'agriculture et à l'élevage. Le portefeuille de crédits est passé de 8 millions USD à plus de 10 millions USD sur un an. BRS Microfinance Coop a accordé un prêt de 5,5 millions GTQ (0,6 million d'euros).

Honduras

BRS Microfinance Coop a donné son accord pour un prêt de 1 million USD à **PilarH**. La moitié a été prélevée en 2018. Grâce à cet investissement, la boucle est bouclée pour BRS. Au Honduras, PilarH est une institution de microfinance qui s'investit depuis plus de 15 ans dans l'accompagnement des entrepreneurs en vue de garantir la réussite de leur activité. BRS asbl a accompagné PilarH pendant plusieurs années pour en faire la solide organisation qu'elle est aujourd'hui (25.000 clients, 13.000 emprunteurs). Pour financer ses microcrédits, PilarH peut compter pour la moitié sur l'épargne et ses ressources propres. Pour l'autre moitié, PilarH emprunte. Le prêt de BRS Microfinance Coop permet à 1000 petits entrepreneurs de travailler.

Mexique

Fin 2018, BRS Microfinance Coop a signé avec **Progresemos** un contrat pour un prêt de 2 millions USD pour trois ans. Depuis son lancement en 2006, Progresemos a évolué pour devenir une organisation comptant aujourd'hui 120.000 clients. Outre les microcrédits classiques (53 %), les clients peuvent s'adresser à elle pour des prêts destinés à leurs PME et, depuis peu, pour des activités agricoles spécifiques comme la production de canne à sucre.

Nicaragua

Fundeser propose des services financiers à des familles d'agriculteurs. Forte de sa vision résolument sociale, cette IMF a un impact important sur la vie de 26.000 clients dont près de 48 % de femmes. Après un premier prêt à court terme de 2 millions USD, BRS Microfinance Coop a approuvé le même montant pour trois ans en 2017. En 2018, des calamités successives, notamment la mauvaise récolte de café et les troubles sociaux dans le pays, ont posé de sérieux problèmes. En tant qu'investisseur social, BRS Microfinance Coop souhaite, avec les autres investisseurs, donner à Fundeser toutes les chances de remonter la pente.



Côte d'Ivoire

Le prêt de 1,5 million d'euros (0,8 million d'euros en cours) à **MicroCred Côte d'Ivoire (MCIC)** était en 2017 le premier prêt en Afrique de BRS MF Coop. Les plus de 30.000 emprunteurs peuvent s'adresser auprès de cette IMF solide afin d'obtenir un prêt pour leur entreprise. Outre l'octroi de ces prêts professionnels de 3700 euros en moyenne, MCIC collabore avec des coopératives de producteurs de cacao.

Sénégal

Avec un prêt de 1 million d'euros à **Microcred Senegal (MCS),** BRS Microfinance Coop opte pour une collaboration avec une organisation très solide en Afrique. Grâce à un réseau national de bureaux, MCS est en mesure de servir ses clients dans les moindres recoins du pays. MCS attache beaucoup d'importance à la protection de ses clients en veillant à fournir toutes les informations relatives au prêt dans un langage compréhensible. En cas de problème de remboursement, MCS recherche des solutions pour éviter une accumulation de dettes.

Cambodge

Qui dit **LOLC**, dit « social ». Cette IMF est la première institution qui a reçu le certificat SMART au Cambodge, une reconnaissance pour ses efforts en vue d'intégrer très activement le principe du « clients first » dans son fonctionnement. Cette organisation prouve qu'une forte croissance et des résultats financiers solides peuvent aller de pair avec de bonnes performances sociales. Avec une croissance moyenne de près de 50 % par an, LOLC atteint plus de 230.000 emprunteurs.

Le crédit moyen s'élève à un peu moins de 1000 euros. BRS Microfinance Coop est donc fière de pouvoir apporter une contribution avec un prêt de 1,6 million USD (1,4 million EUR) dans ce pays.

Inde

Fin 2017, la reine Mathilde a rendu visite à l'**IMF Fusion**. Elle s'est dite impressionnée lors de ses conversations personnelles avec des femmes entrepreneuses qui, grâce au microcrédit, ont pu acquérir un revenu supplémentaire. Fusion n'octroie des crédits qu'à des femmes. Depuis 2010, cette IMF a connu une croissance spectaculaire et, entre-temps, fournit des services financiers à près de 700.000 femmes. Son bon fonctionnement – tant financier que social – a incité BRS Microfinance Coop à octroyer, en plus du prêt de 0,8 million d'euros, un prêt supplémentaire de 1 million d'euros en monnaie locale pour une durée de trois ans.

Timor oriental

KIF (Kaebaouk Investimentu No Finansas) est la principale institution de microfinance du pays. Elle octroie des microcrédits à près de 10.000 clients. 90 % d'entre eux vivent à la campagne. BRS Microfinance Coop a octroyé un crédit de 1 million USD (en cours fin 2018 : 0,4 million EUR). Après une période turbulente récente, ce petit pays travaille d'arrache-pied à la reconstruction. Parmi les emprunteurs : Bernadette Bian. Elle exploite une boulangerie avec succès. Vous pourrez lire son histoire sur notre site Internet (www.cera.coop).

Participations au capital (immobilisations financières)

En juin 2016, une participation de 0,6 million d'euros a été prise dans le capital d'**Incofin cvso**, une coopérative belge qui veut soutenir l'entrepreneuriat local dans les pays en voie de développement en investissant dans des organisations de microfinance. Incofin cvso détient un portefeuille de plus de 80 millions d'euros, répartis entre plus de 50 institutions à travers plus de 30 pays. Grâce à ses investissements, elle a atteint près de 3,5 millions d'entrepreneurs, dont 76 % de femmes. Incofin cvso propose chaque année un dividende à ses actionnaires. En 2018, ce dividende était de 2,5 %.

BRS Microfinance Coop détient par ailleurs deux participations dans des fonds qui investissent dans des institutions de microfinance. Il s'agit de fonds en liquidation qui représentent encore une valeur comptable totale limitée de 2379 euros :

- **Impulse Microfinance Investment Fund** était un fonds en EUR de type fermé qui a distribué un dividende au fil des ans. En décembre 2016, la durée prévue de ce fonds a expiré. Il a été dissous de plein droit et mis en liquidation. En prévision de la liquidation totale, 95 % du capital d'origine du fonds avait déjà été remboursé fin décembre 2018. La valeur comptable résiduelle est de 2379 euros. Un règlement définitif est attendu dans les prochaines années.
- **Rural Impulse Fund** était un fonds en USD du type fermé avec une durée limitée à mi-2017. Le fonds a été mis en liquidation dans le courant de 2017. BRS Microfinance Coop a ainsi réalisé un résultat de 165.566 euros en 2017. L'investissement est depuis lors comptabilisé à 0 euro. Une deuxième somme (limitée) suivra éventuellement encore à l'occasion de la clôture finale de la liquidation.

Autres actifs

Parmi les autres actifs, les liquidités sont le poste le plus important du bilan. Les liquidités s'élevaient à 10,3 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ce montant est libellé presque complètement en euros. Le montant des valeurs disponibles en USD est limité à une contre-valeur de 0,1 million d'euros.

Pour pouvoir bénéficier des activités de couverture de MFX Solutions, BRS Microfinance Coop a payé un droit d'adhésion remboursable de 0,2 million USD.

Les comptes de régularisation de l'actif s'élèvent à 0,9 millions d'euros et comprennent les frais d'assurance à reporter déjà payés en couverture du risque-pays, les intérêts courus qui portent sur l'exercice 2018, dont le paiement sera effectué lors de l'échéance suivante de paiement des intérêts en 2019 et des forward fees activés.

Capitaux propres

Capital

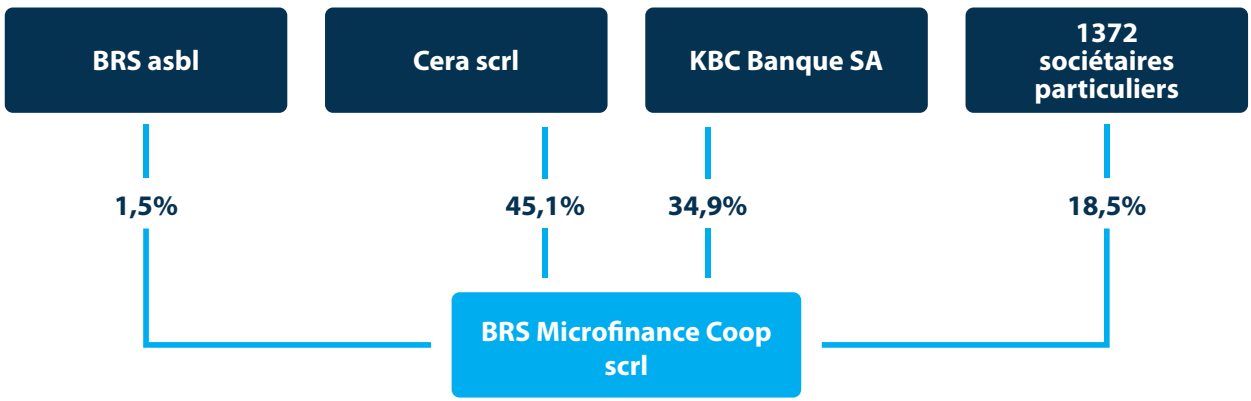
Les fonds propres de BRS Microfinance Coop s'élevaient à 21,8 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le capital s'élevait à 21,5 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 6,2 millions par rapport à fin 2017.

L'augmentation du capital est à attribuer à :

- l'apport de 316 particuliers qui ont souscrit conjointement à 0,8 million d'euros de parts A ;
- l'apport de 5,3 millions d'euros effectué par KBC Bank, qui a souscrit à des part C supplémentaires, ce qui porte son apport à un total de 7,5 millions d'euros.

Part dans le capital de BRS Microfinance Coop au 31 décembre 2018



Le capital souscrit est réparti en parts nominatives d'une valeur nominale de 500 euros (parts A) ou 1000 euros chacune (parts C). La partie fixe du capital s'élève à 50.000 euros.

Réserves

La réserve légale s'élève à 5000 euros (soit 10 % du capital social).

En cas d'approbation de la répartition des bénéfices soumise par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, les réserves disponibles devraient augmenter de 117.598 euros pour s'établir à 296.665 euros. Ces réserves sont constituées au fil des ans pour compenser (en partie) les résultats négatifs futurs.

Dettes et comptes de régularisation

BRS Microfinance Coop compte 290.106 euros de dettes fin 2018.

Soit un montant de 154.835 euros correspondant au dividende proposé par le Conseil Administration, qui sera versé aux sociétaires sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale.

Des dettes commerciales à hauteur de 44.066 euros.

Et les comptes de régularisation du passif qui s'élèvent à 91.205 euros et se composent de frais de swap dans le cadre des couvertures du change contractées pour les paiements du capital, des intérêts et des commissions déjà acquises qui seront portés au résultat sur la durée des prêts en cours.

Obligations hors bilan

Les obligations hors bilan portent sur des contrats qui ont trait aux opérations à terme visant à couvrir les risques de change pour les prêts en cours octroyés aux organisations de microfinance. Au 31.12.2018, BRS Microfinance Coop dispose d'opérations de couverture pour un montant notionnel total de 9,6 millions d'euros.



COMPTE DE RÉSULTATS

Durant l'exercice 2018, un résultat de 272.433 euros a été réalisé. Le résultat de l'exercice 2017 s'est élevé à 242.827 euros et a été en grande partie déterminé par une plus-value unique sur la participation dans le Rural Impulse Fund.

Produits

Les principaux produits de BRS Microfinance Coop sont les produits financiers de prêts à des organismes de microfinance. Par ailleurs, d'autres produits limités sont actés et sont principalement le résultat du dividende sur la participation dans Incofin cvso et d'écarts de conversion avantageux sur les valeurs disponibles limitées en USD.

Ces prêts ont produit 628.680 euros d'intérêts, après déduction des frais dans le cadre de la couverture de devises du principal et des intérêts. Par ailleurs, 35.979 euros de revenus de commissions ont été réalisés.

Les autres produits sont limités. Ils résultent principalement du dividende sur la participation dans Incofin cvso (13.997 euros) et d'écarts de conversion favorables limités (13.801 euros).

Charges

Les charges de BRS Microfinance Coop consistent principalement en charges d'exploitation et charges financières. Celles-ci peuvent être regroupées en charges qui portent directement sur le portefeuille d'investissement et en charges de nature plus administrative.

Les charges liées au portefeuille consistaient en commissions de courtage et de gestion à Incofin IM (143.286 euros) et en primes d'assurance à l'occasion de l'assurance des risques-pays (153.665 euros).

Les charges administratives s'élevaient à 21.175 euros au total. Parmi celles-ci, les charges principales ont trait aux traductions, aux publications légales, aux travaux d'impression et à la rémunération du commissaire.

Les autres charges financières sont très limitées.

BRS Microfinance Coop est redevable de 80.698 euros d'impôts au cours de l'exercice 2018.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2018 s'élève à 272.433 euros.

Comme annoncé précédemment, une partie des bénéfices sera retenue dans la société, en plus de la réserve légale, en vue de la création d'une réserve qui pourra compenser les résultats négatifs futurs éventuels (du moins en partie) étant donné la nature des investissements et la phase de lancement dans laquelle se trouve la coopérative.

Le Conseil d'Administration de BRS Microfinance Coop propose dès lors à l'Assemblée Générale de distribuer 154.835 euros sous forme de dividende. Ce montant correspond à 0,75 % du capital nominal. Le montant est distribué proportionnellement à la présence du capital concerné dans la société et moyennant retenue d'un précompte mobilier. Le solde (117.598 euros) est ajouté à la réserve disponible.

INFORMATIONS SUR DES FAITS IMPORTANTS APRÈS LA DATE DU BILAN

En mars 2019, les prêteurs de Fundeser sont parvenus à un accord sur une restructuration des prêts en cours. Essentiellement, les prêts existants seront prolongés de 18 mois pour permettre à l'organisation de se remettre des problèmes rencontrés.

PERFORMANCES SOCIALES

BRS Microfinance Coop investit directement dans 11 institutions de microfinance dans 11 pays différents. Ensemble, ces IMF représentent environ 2,1 million de clients. Ces institutions de microfinance gèrent ensemble un portefeuille de crédit d'environ 924 millions USD.

La majorité des emprunteurs sont des femmes, avec une moyenne de 70 % d'emprunteurs féminins par IMF. Le crédit en cours moyen auprès des différentes IMF est de 1948 euros.

Toutes ces institutions de microfinance font l'objet d'un suivi sur le plan des performances sociales et du financement responsable. Ces performances sont déterminés en fonction de la mission sociale, de l'accessibilité à tous les clients, de la qualité du service clientèle, de la protection du client, de la politique RH au sein de l'institution et de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

RISQUES ET INCERTITUDES

À la suite de ses activités, BRS Microfinance Coop est principalement soumise aux risques suivants :

- Le **risque de marché** de BRS Microfinance Coop est notamment représenté par des risques propres aux actifs dans lesquels BRS Microfinance Coop investit (essentiellement des institutions de microfinance et des microassureurs), des risques propres au type d'investissements (principalement des prêts ou des investissements en capital), ainsi que des risques propres à la répartition ou à la concentration des actifs ou à la manière dont BRS Microfinance Coop se finance (capital et dettes). La liquidité de l'actif et du passif influence également le risque encouru par BRS Microfinance Coop.

- Le **risque de concentration** de BRS Microfinance Coop est dû à la grande concentration des investissements dans certains actifs ou sur certains marchés. D'une part, BRS Microfinance Coop a principalement pour but d'investir dans le secteur de la microfinance et de la microassurance. Les actifs seront donc concentrés dans ce secteur. D'autre part, des risques de concentration peuvent survenir également au sein même du secteur concerné. Cela peut par exemple être le cas lorsque certaines régions sont exposées aux mêmes risques dans leurs activités de microfinance ou de microassurance (par exemple une région dans laquelle de nombreux microentrepreneurs sont actifs dans le même secteur).

- Le **risque débiteur** de BRS Microfinance Coop peut être défini comme le risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations à l'égard de BRS Microfinance Coop. BRS Microfinance Coop investit principalement dans des institutions de microfinance. Ces organisations fournissent essentiellement des crédits à des personnes qui ne peuvent offrir que très peu de sûretés, voire pas du tout. BRS investit en outre dans des microassureurs. Ces organisations fournissent principalement des microassurances aux populations démunies des pays du Sud. Il n'est pas à exclure que ces organisations deviennent insolvables, auquel cas l'investissement de BRS Microfinance Coop dans les organisations en question pourrait être en partie, voire totalement perdu.

- Le **risque-pays** a trait au risque que d'éventuels changements dans un pays influencent son climat économique (p. ex. dévaluations de la devise nationale, modifications de la réglementation, guerre civile, interdiction de transfert de capitaux, confiscations par les autorités, etc.)

- Pour BRS Microfinance Coop, les **risques de change** découlent principalement des investissements réalisés dans d'autres devises que l'euro. Les fluctuations des taux de change par rapport à l'euro sont susceptibles d'influencer le résultat de BRS Microfinance Coop.

- L'incertitude quant aux revenus d'intérêts futurs et au **risque de taux** implique pour BRS Microfinance Coop que les modifications du niveau des taux d'intérêt (et des marges imputées) peuvent influencer la position financière et les résultats de BRS Microfinance Coop. Ce risque se pose notamment lorsque des prêts accordés par BRS Microfinance Coop sont porteurs de coupons ou arrivent à échéance au cours d'une période durant laquelle le niveau des taux d'intérêt (et de la marge imputée) a connu une évolution défavorable qui influence négativement le produit d'un éventuel réinvestissement des capitaux. Il peut en outre, si BRS Microfinance Coop contracte des dettes, survenir un risque lié à un écart de dates d'échéance

entre l'actif et le passif sensibles aux taux d'intérêt. Il se peut par exemple que les intérêts pouvant être obtenus ne suffisent pas à couvrir les frais de BRS Microfinance Coop.

- Les investissements réalisés par BRS Microfinance Coop ne sont **pas couramment négociables** sur un marché. Cela peut conduire à des situations dans lesquelles la société, bien que solvable, ne dispose pas de suffisamment de liquidités (par exemple, pour payer à temps ses frais de fonctionnement ou de financement). Par ailleurs, les sorties volontaires et sorties de plein droit induisent un flux de trésorerie sortant. Le nombre de sorties peut subir de fortes fluctuations, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la position de trésorerie de BRS Microfinance Coop.

- BRS Microfinance Coop est sujette aux **risques liés à Incofin IM** en sa qualité de partenaire de consultance, notamment son expertise dans le secteur de la microfinance, sa disponibilité, la rotation du personnel, etc.

- La perte éventuelle de l'agrément en tant que coopérative ou fonds de développement a un impact sur le statut fiscal des parts émises par BRS Microfinance Coop.

Par ailleurs, le sociétaire s'expose notamment aux risques spécifiques suivants, inhérents à la détention de parts de BRS Microfinance Coop :

- Les sociétaires de BRS Microfinance Coop recevront chaque année un dividende si et dans la mesure où l'Assemblée Générale décide d'octroyer un dividende. BRS Microfinance Coop n'est cependant pas tenue de distribuer un dividende et n'est pas en mesure de garantir un pourcentage de dividende.

- En cas de sortie ou d'exclusion, le sociétaire A a droit à un remboursement, fixé au plus bas des deux montants suivants : 1) la valeur nominale de la part et 2) la valeur comptable du patrimoine propre que représente la part à la fin de l'exercice au cours duquel le sociétaire a introduit une demande de sortie, a été exclu ou a démissionné de plein droit.

- Les sociétaires ne peuvent sortir volontairement que pendant les six premiers mois de chaque exercice (du 1er janvier au 30 juin). Le Conseil d'Administration peut refuser leur sortie dans certains cas.

- Les parts A et B ne sont pas cessibles.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration accorde l'attention nécessaire au suivi de ces risques et estime que les risques doivent être couverts (en tout ou en partie) dans la mesure possible et opportune (notamment risque-pays et risque de change) et/ou maîtrisés suffisamment par l'application des critères définis dans la politique d'investissement de la société pour l'octroi de crédits et/ou la prise de participation au capital (notamment risque de concentration, risque des débiteurs).

De manière générale, on peut affirmer que BRS Microfinance Coop répartit ses risques en constituant un portefeuille diversifié d'actifs.

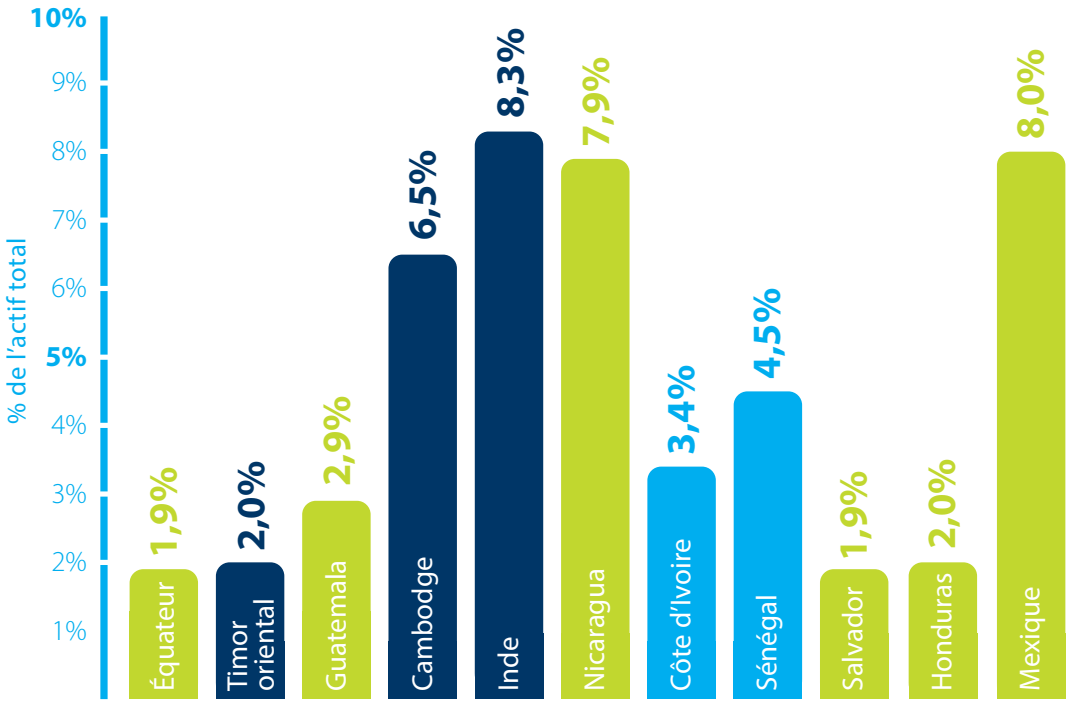
La sélection et le suivi des investissements tiennent compte de la stratégie de l'entreprise, du type et de la qualité des produits offerts, de l'orientation sociale de l'organisation, de la composante coopérative/participative de l'organisation, de l'actionnariat et de la gouvernance, des capacités du management ainsi que des performances et du développement durable. Le risque-pays est estimé et généralement assuré (avec une franchise de 10 %).

La politique d'investissement comporte des directives à propos du contenu du portefeuille de BRS Microfinance Coop. La période de lancement prévoit l'éventualité que tous les éléments de la politique ne soient pas encore réunis complètement. Pendant cette période, les directives constitueront la ligne à suivre pour les investissements de BRS Microfinance Coop. Dans la phase de lancement, BRS Microfinance Coop accordera une attention particulière à la limitation du risque de concentration et investira principalement dans des organisations (très) développées et des fonds diversifiés.

Les directives prévoient notamment les règles suivantes qui doivent contribuer à répartir les risques de BRS Microfinance Coop. L'investissement dans un organisme de microfinance déterminé doit être limité à 10 % de l'actif total de BRS Microfinance Coop. Par ailleurs, le total des investissements par pays doit être limité à 15% de l'actif total de BRS Microfinance Coop.

L'actif total de BRS Microfinance Coop au 31 décembre 2018 est utilisé à titre de référence pour l'actif total. Ce total s'établit à 22,1 millions d'euros.

Cela conduit aux proportions suivantes pour les limites indicatives précitées :



RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA FAÇON DONT LA SOCIÉTÉ CONTRÔLE LES CONDITIONS D'AGRÉMENT POUR LE CNC

Cadre légal

L'article 1, §7 de l'arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives (ci-après : l'arrêté royal du 8 janvier 1962) stipule que les administrateurs font annuellement un rapport spécial sur la manière dont la société a veillé à réaliser les conditions d'agrément, en particulier celles visées au paragraphe 1er, 6° et 8°, qui sera, le cas échéant, intégré au rapport de gestion.

Les conditions d'agrément sont :

- l'affiliation des sociétaires est volontaire
- les parts confèrent, par catégorie de valeurs, les mêmes droits et obligations
- tous les sociétaires ont une voix égale aux assemblées générales ou les statuts prévoient une limitation du droit de vote pour chaque sociétaire à concurrence de 10 % des voix
- les administrateurs et le commissaire sont nommés par l'Assemblée Générale
- le dividende ne peut dépasser 6 %
- le but principal de la société est de procurer aux sociétaires un avantage économique ou social afin de satisfaire leurs besoins professionnels ou privés
- le mandat des administrateurs est gratuit
- une partie des ressources annuelles est consacrée à l'information et à la formation de ses membres, actuels et potentiels, ou du grand public

Rapport spécial de BRS Microfinance Coop

Conformément à l'article 1, §7 de l'arrêté royal du 8 janvier 1962, le Conseil d'Administration rend compte par la présente de la façon dont la société a veillé durant l'exercice 2018 à réaliser les conditions d'agrément stipulées dans cet arrêté royal.

Il est utile de lire ce rapport spécial en parallèle avec le rapport annuel complet de BRS Microfinance Coop sur l'exercice 2018. Ce rapport annuel approfondira toutes les facettes du fonctionnement de BRS Microfinance Coop, y compris le bilan, le compte de résultats, les annexes et le commentaire des comptes annuels.

L'affiliation des sociétaires est volontaire

Le Conseil d'Administration ne peut refuser l'affiliation de sociétaires ou prononcer leur exclusion que si les intéressés ne remplissent pas ou cessent de remplir les conditions générales d'admission prévues dans les statuts ou s'ils commettent des actes contraires aux intérêts de la société. En cas de refus d'affiliation ou d'exclusion, le gérant statutaire communiquera les raisons objectives du refus d'affiliation ou de l'exclusion à l'intéressé qui le demande.

En 2018, 316 nouveaux sociétaires ont souscrit des parts A de BRS Microfinance Coop. Au cours de l'exercice précédent, aucune affiliation n'a été refusée, ni d'exclusion prononcée.

Les parts confèrent, par catégories de valeurs, les mêmes droits et obligations

Le capital de BRS Microfinance Coop est composé de parts A, de parts B et de parts C. Seules les personnes physiques peuvent souscrire les parts A, tandis que les parts B sont réservées aux personnes morales qui ne peuvent pas prétendre à des parts C et les parts C à Cera scrl, BRS asbl, KBC Bank sa et le Fonds de pension KBC OFP ou à leurs successeurs en droit et aux sociétés ou personnes morales liées aux précédentes.

Dans chaque catégorie, les mêmes droits et obligations sont attachés aux parts.

Les statuts prévoient une limitation du droit de vote pour chaque sociétaire à concurrence de 10 % des voix

Conformément à l'article 28 des statuts, chaque part donne droit à une voix, étant entendu qu'aucun sociétaire ne peut prendre part au vote, pour lui-même et en tant que porteur de procuration, pour un nombre de voix excédant un dixième de la somme des voix présentes et représentées à l'Assemblée Générale.

Le droit de vote a été appliqué conformément à ces règles lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 2018 à propos de l'exercice 2017. Ce sera aussi le cas lors de l'Assemblée Générale du 8 mai 2019 à propos de l'exercice 2018.

Les administrateurs et le commissaire sont nommés par l'Assemblée Générale

La société est gérée par un Conseil d'Administration composé de minimum cinq et maximum neuf membres, personnes physiques ou morales. Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration compte des catégories d'administrateurs et est composé comme suit :

- minimum un et maximum deux administrateurs A, choisis parmi les détenteurs de parts A ;
- minimum quatre et maximum six administrateurs C, choisis parmi les candidats proposés par les détenteurs de parts C ;
- maximum un administrateur E (administrateur externe/expert), choisi librement par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration compte pour le moment un administrateur A, quatre administrateurs C et un administrateur E.

Les noms des administrateurs et leur qualité (administrateurs A, C ou E) ainsi que leur présence lors des réunions en 2018 sont repris en détail dans le rapport annuel.

Dividendes modérés

La politique de BRS Microfinance Coop en matière de dividendes tient compte de la spécificité coopérative de BRS Microfinance Coop, de ses résultats (récurrents) et de ses objectifs à long terme en tant qu'investisseur social.

Le dividende peut varier d'une année à l'autre. Il peut également être proposé de ne verser aucun dividende. Le pourcentage octroyé sur les parts peut atteindre au maximum le taux fixé dans les conditions d'agrément du Conseil national de la Coopération. Depuis 1996, ce taux s'élève à 6 % maximum.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 0,75 % pour l'exercice 2018.

Le but principal de la société est de procurer aux sociétaires un avantage économique ou social, dans la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés

BRS Microfinance Coop est une coopérative qui poursuit une finalité sociale. Elle a pour but de promouvoir des initiatives de développement durable dans le Sud. La société réalise cet objectif en investissant, par le biais de prêts ou de capitaux, dans des organisations spécialisées en microfinance en Afrique, en Amérique latine et en Asie, qui ont comme activité principale l'octroi de microcrédits ou de microassurances.

Aujourd'hui, plus de deux milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès aux services financiers. La microfinance et la microassurance leur permettent d'épargner, de contracter un crédit ou de prendre une assurance. Pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, c'est généralement une étape importante sur la voie vers une vie meilleure, pour elles-mêmes et pour leur famille.

Accorder un crédit à quelqu'un, c'est lui donner sa confiance. Dans le cas d'un microfinancement, il ne s'agit pas seulement d'argent. Il n'est pas uniquement question de solvabilité, mais aussi de dignité humaine, de revenu digne, de vie digne. La microfinance offre à ces personnes des services financiers sur mesure d'une manière adaptée. Ce service financier leur permet de mettre sur pied leur propre activité économique ou de l'étendre et d'ainsi trouver une voie pour sortir de la pauvreté. Les femmes, surtout, génèrent ainsi un revenu durable pour elles-mêmes et leur famille.

Pour ses sociétaires, BRS Microfinance Coop aspire à un rendement financier mais, aussi et surtout, à un rendement social important qui peut contribuer à limiter le rendement financier. Quiconque souscrit les parts A de BRS Microfinance Coop le fait surtout par intérêt pour un investissement socialement responsable.

Le microcrédit moyen qui permet à de nombreux entrepreneurs dans les pays du Sud de lancer une activité économique s'élève à 500 euros. Ce montant, c'est également le prix d'une part coopérative A de BRS Microfinance Coop. Avec une part, vous donnez à un entrepreneur dans les pays du Sud la possibilité de prendre son sort en main et de sortir lui-même de la pauvreté.

Étant donné que BRS Microfinance Coop est un fonds agréé de développement, les investisseurs particuliers reçoivent une réduction d'impôts de 5 % sur leur investissement.

Le mandat des administrateurs est non rémunéré

Le mandat des administrateurs est non rémunéré. Les administrateurs n'ont donc pas reçu de rémunération pour l'exercice de leur mandat de gestion en 2018.
BRS Microfinance Coop n'a pas de sociétaire de contrôle. KPMG Réviseurs d'Entreprises a été nommée comme commissaire. Conformément à la réglementation, la rémunération de ce mandat est soumise à l'Assemblée Générale de BRS Microfinance Coop et approuvée par celle-ci.

Information et formation des membres actuels et potentiels et du grand public

BRS Microfinance Coop attache beaucoup d'importance à l'information et à la formation et investit beaucoup dans ce domaine.

Les sociétaires de BRS Microfinance Coop sont informés des activités de la société par l'intermédiaire de la newsletter de BRS. Par ailleurs, ils reçoivent chaque année une convocation à l'Assemblée Générale de BRS Microfinance Coop. Celle-ci a lieu chaque année le deuxième mercredi du mois de mai.

Par ailleurs, BRS Microfinance Coop s'est adressée au public en 2018 pour lui exposer ses activités et présenter le secteur de la microfinance et de la microassurance en général par l'organisation de soirées d'information à Louvain et Bruges (aussi appelées « soirées BRS 'Zuidgebreid' »), via les séances de Microfinance Lunch Break à Bruxelles, par le biais d'annonces dans différentes publications, par des interventions lors de divers événements et par le biais de son site Internet.

Depuis plus de 25 ans, la philosophie de Raiffeisen guide le fonctionnement de BRS. BRS Microfinance Coop transpose très concrètement dans la réalité le principe « faire ensemble ce qu'on ne peut faire seul ». C'est pourquoi elle invite ses sociétaires à participer à une société coopérative propre. Pour BRS Microfinance Coop, il est important d'être ancrée en Belgique en tant qu'organisation. L'accessibilité par e-mail ou par téléphone ou les contacts personnels contribuent à une relation de confiance entre la coopérative et ses sociétaires.

Rapport du commissaire

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BRS Microfinance Coop SCRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BRS Microfinance Coop SCRL durant 6 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 22.056.271,14 euros et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 272.433,17 euros.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- Lettre du président
- L'information sur la bonne gouvernance

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Zaventem, 18 avril 2019
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Olivier Macq
Réviseur d'Entreprises

Comptes annuels au 31.12.2018

BILAN APRÈS RÉPARTITION (EN EUROS)

	2018	2017
Actif	**22.056.271**	**15.761.108**
Actifs immobilisés	**562.239**	**572.427**
Immobilisations financières	562.239	572.427
Autres immobilisations financières	562.239	572.427
Actions et parts	562.239	572.427
Actifs circulants	**21.494.032**	**15.188.681**
Créances à plus d'un an	7.342.486	6.231.477
Créances commerciales	7.167.890	6.064.796
Autres créances	174.596	166.681
Créances à un an au plus	2.956.313	4.958.574
Créances commerciales	2.927.508	4.948.860
Autres créances	28.805	9.715
Valeurs disponibles	10.271.956	3.488.545
Comptes de régularisation	923.276	510.085

	2018	2017
Passif	**22.056.271**	**15.761.108**
Capitaux propres	**21.766.165**	**15.461.567**
Capital	21.464.500	15.277.500
Capital souscrit	21.464.500	15.277.500
Réserves	301.665	184.067
Réserve légale	5.000	5.000
Réserves disponibles	296.665	179.067
Dettes	**290.106**	**299.542**
Dettes à un an au plus	198.901	158.454
Dettes commerciales	44.066	40.521
Fournisseurs	44.066	40.521
Dettes fiscales, salariales et sociales	0	44.558
Impôts	0	44.558
Autres dettes	154.835	73.375
Comptes de régularisation	91.205	141.088

COMPTE DE RÉSULTATS (EN EUROS)

	2018	2017
Ventes et prestations	**0**	**1.963**
Autres produits d'exploitation	0	1.963
Coût des ventes et des prestations	**340.145**	**198.901**
Services et biens divers	315.460	194.705
Autres charges d'exploitation	24.684	4.195
Résultat d'exploitation	**-340.145**	**-196.937**
Produits financiers	**1.070.921**	**717.423**
Produits financiers récurrents	1.070.921	551.858
Produits des immobilisations financières	13.997	6.998
Produits des actifs circulants	1.023.104	538.719
Autres produits financiers	33.821	6.141
Produits financiers non récurrents	0	165.566
Charges financières	**377.645**	**223.608**
Charges financières récurrentes	377.645	223.608
Charges des dettes	363	14.238
Autres charges financières	377.282	209.370
Résultat de l'exercice avant impôts	**353.131**	**296.878**
Impôts sur le résultat	80.698	54.051
Impôts	80.698	54.051
Résultat de l'exercice	**272.433**	**242.827**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (EN EUROS)

	2018	2017
Résultat à affecter	**272.433**	**242.827**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	272.433	242.827
Affectations aux capitaux propres	**117.598**	**169.452**
À la réserve légale	0	4.269
Aux autres réserves	117.598	165.183
Bénéfice à distribuer	**154.835**	**73.375**
Rémunération du capital	154.835	73.375

Commentaire (en euros)

	2018
Autres entreprises – participations, actions et parts	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	**572.427**
Mutations de l'exercice	
Cessions et retraits	10.188
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**562.239**
Valeur comptable nette au terme de l 'exercice	**562.239**

État du capital	Montants	Nombre de parts
Capital souscrit au terme de l'exercice précédent	**15.277.500**	
Capital souscrit au terme de l'exercice	**21.464.500**	
Modifications au cours de l'exercice		
Parts A	847.000	1.694
Parts C	5.340.000	5.340
Structure du capital		
Parts A	3.964.500	7.929
Parts C	17.500.000	17.500
Parts nominatives		**25.429**

	2018
Charges d'exploitation	
Autres charges d'exploitation	
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	23.253
Autres	1.431

Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle	2018	2017
Produits non récurrents		**165.566**
Produits financiers non récurrents		165.566
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		165.566

Impôts et taxes	2018	2017
Impôts sur le résultat		
Impôts sur le résultat de l'exercice	79.365	
Impôts et précomptes dus ou versés	104.199	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	24.834	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	1.333	
Suppléments d'impôts dus ou versés	1.333	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Déduction d'intérêts notionels	-37.039	
Taxes sur la valeur ajoutée		
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	15.847	13.531
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte mobilier	4.251	

2018

Droits et engagements hors bilan	
Marché à terme	
Devises vendues (à livrer)	9.595.918
Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan	
BRS Microfinance Coop est membre d'une unité de TVA	

2018

Relations financières avec	
Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)	
Emoluments du (des) commissaire(s)	10.179

2018

Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur				
Catégorie d'instruments financiers dérivés	**Risque couvert**	**Spéculation/ couverture**	**Volume**	**Juste valeur**
CCIRS	Risque de change sur les prêts en cours en USD	Couverture	4.471.184	17.711
CCIRS	Risque de change sur les prêts en cours en GTQ	Couverture	654.701	19.035
CCIRS	Risque de change sur les prêts en cours en HNL	Couverture	437.255	-12.402
Forward	Risque de change sur les prêts en cours en GTQ	Couverture	653.781	-44.976
Forward	Risque de change sur les prêts en cours en INR	Couverture	1.448.069	-131.395
Forward	Risque de change sur les prêts en cours en MXN	Couverture	1.930.927	-101.921

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont déterminées conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

L'exercice s'étend du 1er janvier au 31 décembre inclus.

Les immobilisations financières sont des droits sociaux (actions) détenus dans d'autres sociétés pour créer avec ces dernières un lien durable et spécifique afin de permettre à l'entreprise d'exercer une influence sur l'orientation de la politique de ces entreprises. Les participations et les actions sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition supplémentaires sont portés en compte immédiatement. Des réductions de valeur sont constituées en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues. Si la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société (à apprécier par le Conseil d'Administration) le justifient, des réductions de valeur sont reprises.

Les créances et dettes sont portées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées si le remboursement de tout ou partie d'une créance à son échéance est incertain. À la date du bilan, les créances et dettes sont converties au cours de clôture sur le marché au comptant, au dernier cours disponible avant la date du bilan ou au cours de couverture individuel. Les instruments de couverture souscrits pour la couverture concernée visent à supprimer le risque de change et permettent de valoriser le poste au bilan couvert au cours à terme figurant dans l'instrument (CNC 152/1).

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les liquidités en devises étrangères sont converties à la date du bilan au cours de clôture sur le marché au comptant ou au dernier cours disponible avant la date du bilan. L'écart de conversion est porté au résultat.

Les capitaux et réserves sont évalués à leur valeur nominale.

Les autres éléments de l'actif et du passif sont portés en compte à leur valeur d'acquisition.

Les différences de cours positives et négatives sont présentées dans les comptes annuels sur une base nette, vu qu'elles sont liées entre elles. Les intérêts perçus et prévus sur les prêts sont présentés au cours de couverture si un swap de devises a été conclu (couverture des flux de capitaux et d'intérêts).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune activité de recherche et de développement n'a été exercée.

La société n'a pas de succursale.

Depuis fin 2018, la situation financière de l'émetteur n'a pas connu d'évolution notable, à l'exception des opérations telles que décrites dans ce rapport annuel à la section « Informations à propos de faits importants après la date du bilan » (page 70).

Les actifs de BRS Microfinance Coop se composent presque exclusivement d'investissements directs et indirects dans le secteur de la microfinance. La valeur des actifs de BRS Microfinance Coop, ainsi que ses résultats, sont influencés dans une mesure importante par les évaluations relatives à ce secteur.

Colophon

BRS Microfinance Coop scrl

Muntstraat 1
3000 Louvain
Tél. : 0800 62 331
E-mail : invest.brs@brs.coop
Site internet : www.brs.coop

Rédaction

Jan Bergmans
Luc De Bolle
Franky Depickere
Tom Geladé
Maxime Haelterman
Els Lefèvre
Kurt Moors
Hilde Talloen
Ann Thoelen
Kristof Van Gestel
Matthieu Vanhove
Martine Verbraeken

Rédaction finale

Gregory Kévers

Coordination

Liesbeth Laeremans

Réalisation graphique

Kathleen Bervoets, Mediacomm

Impression et finition

L.capitan, Ruddervoorde

Photographie

BRS, Chris Michel, Erwin Donvil, Isabel Corthier, Johan Stockmann, Kaat De Bock, Koen Broos, Raf Berckmans

Illustrations

wanicon (flaticon), Icongeek26 (flaticon), Iconnice (flaticon), freepik (flaticon, freepik), dooder (freepik)

Éditeur responsable

Hilde Talloen, BRS Microfinance Coop scrl,
Muntstraat 1, 3000 Louvain

Numéro d'entreprise RPM Louvain
TVA BE 0508.996.711

Le rapport annuel de BRS Microfinance Coop est disponible en néerlandais et en français et peut également être téléchargé sur **www.brs.coop**.

En cas d'écarts entre les versions ou de divergences d'interprétation, seule la version néerlandaise est contraignante juridiquement.

Partenaires de BRS

Non seulement, BRS trouve ses origines au sein de la coopérative Cera, mais elle perpétue également les principes coopératifs prônés par ce groupe financier. En créant BRS et en soutenant l'action de celle-ci, Cera partage ses propres connaissances et expériences avec nos partenaires du Sud.

KBC souhaite s'engager en faveur des populations démunies dans les pays du Sud. En tant que bancassureur, KBC s'engage ainsi en faveur de projets de microfinance et de microassurance en Afrique et en Amérique du Sud. KBC soutient BRS à la fois sur le plan financier et en offrant son expertise.

Notes

Notes

Nota's

Nota's

Co-operative
enterprises build
a better world

BRS contribue à améliorer durablement la qualité de vie des populations démunies dans les pays du Sud et ce, par le biais de la microfinance et de la microassurance. Pas seulement avec de l'argent, mais aussi et surtout avec de la consultance et en dialogue avec les partenaires locaux.

www.brs.coop

Suivez-nous sur Facebook et YouTube



